

GALA DE SOUTIEN A RADIO-LIBERTAIRE LE 17 JANVIER 1988

T 2137 - 690 - 10,00 F  
3792137010003 06900

heβδο

# le monde Libertaire



ISSN 0026-9433

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°690 JEUDI 14 JANVIER 1988 10,00 F

## SYNDICATS: BIEN AGITER AVANT DE S'EN SERVIR !

**S**i l'année 1987 commença par un vaste mouvement de grève paralysant une bonne partie du pays, elle s'acheva par un beau cadeau offert au patronat par les syndicats, l'accord Unédic (sauf la C.G.T., il faut le rappeler). Il ne pouvait s'agir d'entrer dans l'année des présidentielles avec des mouvements sociaux, aussi chaque appareil syndical s'échine à calmer le jeu de ses « troupes », si troupes il y a encore...

cette année 1987 en appelant à l'apaisement social lors des conflits S.N.C.F. et E.G.F., allant ainsi à l'encontre des assemblées générales de grévistes et des militants syndicaux. Quant à la C.G.T., elle fera tout — après avoir organisé des piquets de travail au début de la grève des cheminots — pour globaliser, apparemment, mais sans appuyer là où il faut en voulant, par exemple, mettre le secteur privé dans la lutte sans qu'il y soit prêt. Si bien que les grèves s'arrêtèrent (mais ne s'essouffèrent-elles pas,

sans relai ni extension ?) à mi-chemin de la victoire quant à leurs revendications. Cependant, elles ont su démontrer aux prophètes de la fin de la lutte de classes, à ceux qui préconisent le consensus vertical avec l'Etat et le pouvoir patronal, que la grève de milliers de salariés, d'un million de lycéens et d'étudiants était bel et bien possible, efficace, pas plus dépassé aujourd'hui qu'hier, que la désyndicalisation ne conduit pas nécessairement à la fin des luttes. Par contre, elles ont échoué quant à

la construction d'un mouvement social permettant un affrontement global avec les politiques gouvernementales et patronales. Les luttes se sont échelonnées toute l'année sans se coordonner : les jeunes, puis les cheminots, la R.A.T.P., l'E.G.F., les instits, les Télécoms, et bien sûr les chantiers navals, les mineurs marocains, les hôpitaux, la Banque de France... mais aucune relation entre elles.

(Lire suite page 3)



POP. 2520



**RAPPORT  
D'AMNESTY**  
Au-delà de l'horreur,  
quel statut  
pour l'enfant  
dans la société ?  
**PAGE 6**



**AGRICULTURE**  
Un million  
de paysans  
en l'an 2000  
ou une poignée  
d'usines agricoles?  
**PAGE 7**

**PRUD'HOMMES**  
Un aperçu de  
l'évolution des  
prud'hommes,  
des origines  
jusqu'à nos jours  
**PAGE 10**



## communiqués éditions

### • BOURGOIN

A l'initiative du Comité C.N.T.-A.I.T. d'Espagne de Villeurbanne, de l'union locale C.N.T.F. à Lyon, du groupe de la Fédération anarchiste et du Collectif anarchiste de Bourgoin une réunion publique aura lieu le vendredi 15 janvier à 20 h 30 à la Maison de quartier de Champfleuri à Bourgoin-Jallieu sur le thème de la Révolution espagnole de 1936-1939. Le débat sera précédé d'un diaporama sur les collectivisations et réalisations de la C.N.T. dans la révolution. Enfin, du 4 janvier 1988 au 16 janvier 1988, une exposition sur le même thème sera présentée au Syndicat d'initiative de Bourgoin-Jallieu. Ces manifestations qui devraient se renouveler dans d'autres villes de la région seront organisées pour soutenir la C.N.T.-A.I.T. d'Espagne, une collecte sera faite à la fin de cette réunion.

### MELUN

Il est maintenant possible de contacter directement le groupe Louis-Lecoin à l'adresse suivante : Groupe Louis-Lecoin, c/o UP 77, 77190 Dammarie-les-Lys.

### • RENNES

Le groupe de Rennes de la Fédération anarchiste organise le jeudi 14 janvier à 20 h 30, à la M.J.C. de Rennes centre, 9, rue la Paillette, une réunion-débat sur le thème : « Vivement demain... l'anarchisme, une idée qui fait son chemin ».

### • LILLE

Le Centre culturel libertaire organise une permanence librairie, chaque mardi de 19 h à 20 h et chaque samedi de 15 h à 19 h, au 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille, métro Fives (tél. : 20.47.62.65).

#### Programme d'animation :

• samedi 23 janvier, « Un an après (janvier 1987, janvier 1988), quelle analyse des mouvements sociaux ? », avec Bernard Lacroix, sociologue, professeur à l'Institut des études politiques de Bordeaux.

D'autre part, voici le programme de la « Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Broutchoux, chaque vendredi de 21 h à 23 h sur Radio-Campus (99.6 MHz) :

• vendredi 15 janvier, « Cinéma et tiers monde », retransmission du forum-débat organisé au centre culturel libertaire avec Louise Fareniaux, professeur de filmologie à l'Université de Lille III ;

• vendredi 22 janvier, émission spéciale avec Bernard Lavroix, sociologue enseignant à l'I.E.P. de Bordeaux (auteur, notamment, de « L'Utopie communautaire »).

### • LILLE

Le groupe Benoît-Broutchoux a publié un tract double format ayant pour thèmes : propositions pour une société libertaire, présentation du Centre libertaire de Lille, stratégie, organisation et objectifs du mouvement social (disponible contre frais de port au siège du groupe : 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille).

### • NANTES

La liaison Fédération anarchiste de Nantes assure désormais la vente du « Monde libertaire » tous les samedis matins au marché de Talensac à partir de 10 h 30.

### • SAINT-NAZAIRE

Une liaison de la Fédération anarchiste se crée sur la ville de Saint-Nazaire, tous les sympathisants libertaires peuvent prendre contact avec elle par l'intermédiaire des Relations Intérieures en écrivant à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris. Les militants de la liaison Saint-Nazaire vendront le « Monde libertaire » sur le marché de Saint-Nazaire le dimanche, de 10 h à 12 h, à partir de début janvier.

### • ANGERS

Le groupe de la Fédération anarchiste d'Angers organise une soirée-débat sur la montée de l'extrême droite en France, avec la projection d'un film, « Z » de Costa Gavras, le 19 janvier à 20 h, à la M.A.M.A., 8 rue Buffon 1<sup>er</sup> étage, à Angers.

### • « ITINÉRAIRE »

Le numéro 2 d'« Itinéraire », consacré à Sacco et Vanzetti, vient de paraître. Au sommaire : Mystère au Massachusetts, par Ronald Greagh ; U.S.A., l'émigration anarchiste italienne, par Gino Cerreto ; Chronologie de l'affaire, par Robert d'Attilio ; Sacco et Vanzetti, la justice aux ordres de l'Etat, par Aurore Kermadec ; France, autopsie d'un soutien, par P. B. (Gr. Sacco-Vanzetti) ; Les « Industrial Workers of the World » face au mythe américain, par T. P. ; Argentine, 6 années d'agitations ouvrières et anarchistes, par Edouardo Colombo ; L'un s'appelait Sacco et l'autre ?, par Bernard (Gr. Sacco-Vanzetti) ; Nicola et Bart', par Yves Peyraut. En vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris, au prix de 30 F. Pour s'abonner, écrire à : « Itinéraire », 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles.



### • AFFICHE

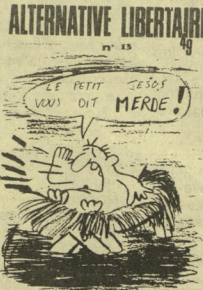
Le groupe Voline vient d'éditer une affiche (65x90), on peut se la procurer à la librairie du Monde libertaire, au prix de 5 F l'unité ou de 1,20 F à partir de 10 exemplaires.

### Vous faisiez grève, le pouvoir tremblait ...



### • « ALTERNATIVE LIBERTAIRE 49 »

Le numéro 13 d'« Alternative Libertaire 49 », journal édité par le groupe de la Fédération anarchiste d'Angers, est sorti. On peut se le procurer contre 2,20 F en timbre, ou mieux s'abonner (30 F pour quatre numéros, chèques à l'ordre de A.D.E.L.R.). Pour tout contact : Groupe de la Fédération anarchiste, 8, rue Buffon, 49000 Angers.



Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11<sup>e</sup>  
 Directeur de publication : Maurice Joyeux  
 Commission paritaire n°55 635  
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19<sup>e</sup>,  
 Dépôt légal 44 149 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
 Routage 205 - Publi Routage  
 Diffusion SAEM Transport Presse

## sommaire

PAGE 1 : Bien agir avant de s'en servir — PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Social : Editorial, Bien agir avant de s'en servir (suite), A quand la sociale ? — PAGE 4, Luites : Assistants sociaux, Orgerment en grève, Le « Matin » en difficulté, Métro parisien, Foyer Bisson — PAGE 5, Société : Questions à Jacques Valade, Une nouvelle réforme de l'université, Nouvelles du front, Expulsion d'un jeune Kurde, Code de la nationalité — PAGE 6, Société : Le statut de l'enfant, Le rapport d'Amnesty International sur les enfants torturés — PAGE 7, Société : Syndicalisme agricole, Quelle agriculture en l'an 2000 ?, Les quotas, Ozone : à désespérer, ô pollution ennemie !, Nom de Dieu ! — PAGE 8, Dans le monde : Brésil, Le projet « grand Carajas », Afghanistan, Israël dans l'impasse, U.R.S.S. : un objet enroulé — PAGE 9, Informations internationales : Uruguay : libération de trois travailleurs, Communiqué de la F.A.U., Italie : Radio-Libera, Israël, Pays de l'Est — PAGE 10, Archives : L'évolution des prud'hommes — PAGE 11, Expressions : Programmes de Radio-Libertaire, Note de lecture, « Les Temps Nouveaux » au musée d'Orsay, Théâtre — PAGE 12, Argument : Sur l'organisation.

## liste des permanences des groupes f.a.

### PROVINCE

#### • AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.

#### • ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • BOUCHE-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

#### • CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

#### • CÔTE-D'OR

Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffe, 61, rue Jeannin, Dijon.

#### • CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

#### • DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

#### • FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 11 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

#### • HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

#### • GIRONDE

Groupe « Durruti » de Bordeaux : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

Groupe « Emma Goldman » de Bordeaux : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux (tél. : [16] 56.81.01.91).

#### • HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

#### • INDE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

#### • LOIR-ET-CHEER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

#### • MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

#### • MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

#### • NORD

Groupe « Benoît-Broutchoux » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, et le samedi, de 15 h à 19 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille, métro Fives (répondre téléphonique au [16] 20.47.62.65) ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois) ; et les dimanches, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazemmes.

Groupe « Humeurs noires » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M<sup>o</sup> République). Adresse postale : groupe F.A., c/o Bernard Lebœuf, B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil.

#### • PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

#### • SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleu.

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Croisnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

#### • SOMME

Groupe d'Amiens : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».

#### • VAR

Groupe « Région-toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cede Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

#### • VENDEE

Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3<sup>e</sup> vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.

#### • VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,  
 145, rue Amélot, 75011 Paris (M<sup>o</sup> République)  
 Tél. : (16.1) 48.05.34.08

Abonnez vous !

### LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration  
 145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

### BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amélot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....  
 N°..... Rue.....  
 Code postal..... Ville.....  
 A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien   
 Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre   
 Règlement à joindre au bulletin  
 Pour tout changement d'adresse,  
 joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste



SYNDICATS

# Agiter avant de servir (suite)

(Suite de la page 1)

Alors que c'est contre les fondements du libéralisme que les travailleurs tant du public que du privé luttent :

- la déréglementation de l'activité économique qui impose la logique du profit maximum, afin de soi-disant créer l'harmonie du marché, et qui entraîne restructurations et licenciements ;
- la précarité qui touche à présent un salarié sur cinq, mais aussi la flexibilité du travail dans son aspect individualisation des salaires ;
- les dénationalisations et privatisations, avec pour corollaire la modification des rapports de force dans l'entreprise par l'intéressement, la participation et le « capitalisme populaire » ;
- la réduction des budgets publics qui conserve le noyau dur de la fonction répressive de l'Etat (police, défense, justice, etc.) mais démantèle les autres services publics jugés superflus si non rentables.

### Le triomphe du libéralisme

En 1987, le triomphe du libéralisme passe inévitablement par la remise en cause : du droit de grève

— résidu archaïque et rigide des acquis sociaux — avec le retour au trentième indivisible pour les fonctionnaires et les décisions des tribunaux de grande instance de Créteil et de Bobigny malmenant le droit de grève. C'est aussi la revanche des patrons quant à la répression des militants syndicaux. Mais il s'appuie essentiellement sur le développement de la précarité et le maintien, voire la réduction, de la masse salariale.

Le nombre de jeunes ayant un emploi véritable continue à baisser : l'augmentation du nombre de S.I.V.P. commence à faire réagir les confédérations syndicales, qui y voient (enfin !) une occasion de main-d'œuvre à très bas prix. Cela permet de diminuer le nombre des demandeurs d'emploi : les différentes mesures de « formation » pour les jeunes, pour les chômeurs de longue durée, ou les formules de pré-retraite, permettent de soustraire 1,4 millions de personnes du nombre des chômeurs. Séguin débloque 10 millions de francs dans le cadre annuel « pauvreté-précarité » pour renforcer les centres de premier accueil, afin de faciliter l'accès aux soins des plus démunis. Quant aux salaires, les fonctionnaires ont beau défil

deux fois l'an sous la pluie, la récolte en terme d'augmentation salariale est à la hauteur de l'unité d'action. Malgré une activité économique nettement plus forte que prévue, le patronat ne cède pas plus sur les salaires, prétextant une part trop importante de la masse salariale qui grève, selon lui, les capacités d'investissement, d'emploi et ses propres bénéfices.

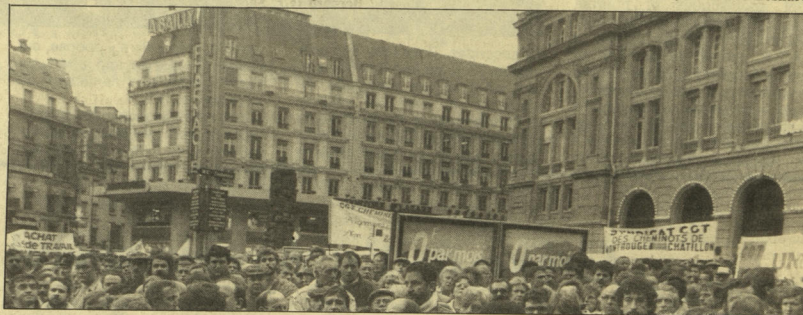
La grève des cheminots, quant à elle, répondait à la mise en place de salaires au mérite, autre forme, ô combien archaïque, d'individualisation des salaires. En fait, face à ces

attaques, les réactions des travailleurs pour déterminées et longues qu'elles furent, n'ont pas permis de battre en brèche les mesures anti-sociales imposées. Ainsi, pour la protection sociale, de la Sécurité sociale à l'Unédic, les mobilisations ne furent pas à la hauteur des situations créées : des mouvements de la C.G.T., au printemps, ou de la fédération des mutuelles (F.N.M.F.), il n'est rien resté quand il s'est agi d'aller faire le guignol à la table des Etats généraux, pour sauver la baleine ! Pas plus que l'accord Unédic de décembre ne s'est appuyé sur la

moindre mobilisation. Qu'on ne s'étonne pas, alors, de l'impressionnante abstention pour les élections prud'homales, qui ne signifie malheureusement pas un refus du vote mais une défiance vis-à-vis du syndicalisme ; de cette forme de syndicalisme institutionnalisé, prêt à brader les intérêts des travailleurs ou des chômeurs pour garder un strapontin dans le partenariat social.

Mais la léthargie peut prendre fin. On a vu, il y a 20 ans, sans que personne ne s'y attende revenir le printemps...

L. N. (Gr. Pierre-Besnard)



## ANARCHO-SYNDICALISME

# A quand la Sociale ?

Le syndicalisme se limite-t-il aujourd'hui à la romaine — le sexe en moins — de chapelles désertées ou vibra-t-il encore de l'écho des grandes grèves de l'année dernière ? Va-t-on vers une gestion incontrôlée des affaires sociales courantes par des bureaucraties plus ou moins modernistes, troublée épisodiquement par de belles luttes, imprévues mais météoriques ?

Quelles traces ont laissé chez les travailleurs les « nouvelles » formes de grèves « redécouvertes » en 1987 ? Rappelons les aspects essentiels, enfoncés dans

la mémoire ouvrière, ayant resurgi à cette occasion :

- mise en place de comités de grève permettant une meilleure participation de chacun aux informations, discussions, décisions, dépassant parfois la division syndicale ;
- choix des délégués, parfois révocables, ayant un mandat précis, remettant ainsi en cause la délégation de pouvoir habituelle ;
- tentatives diverses de coordination de ces comités de grève afin d'acquiescer une vue d'ensemble sur l'action, mais aussi peser sur les négociations.

Quelle extraordinaire « leçon de choses sociales » pour ces lycéens, cheminots, instituteurs, valant bien des discours et des livres théoriques !

Mais que d'interrogations, peut-être évoquées avec fièvre dans quelques gares, fairs ou écoles occupées :

- comment articuler comités de grève, coordinations, avec les organisations syndicales souvent hostiles et qui, par ailleurs, sont seules reconnues pour négocier ? ;
- comment éviter que des organisations politiques tentent d'avoir un poids supérieur à leur influence réelle ? Les travailleurs dans un premier temps choisissent souvent leurs délégués parmi ceux déjà « formés », les « leaders de masse », les « guides éclairés » comme on dit dans ces organisations ? ;
- comment se préparer à gagner l'affrontement avec l'Etat, inévitable dans ces actions d'envieure ? Comment obtenir l'appui d'une partie des « usagers », de la population ? Comment contacter les autres professions ? En ce sens les liens des cheminots avec les travailleurs d'E.D.F. auraient peut-être empêché la C.G.T. de repousser une grève dans ce secteur... pour faire baisser la tension. Beaucoup de questions auxquelles les forces — participation, conviction, niveau de conscience — souvent inégales des gévistes n'ont (provisoirement) pas permis de répondre.

En attendant les luttes ?

Mais la perplexité est encore plus grande pour la période où les luttes sont absentes.

Aujourd'hui, chacun a retrouvé son organisation (ou inorganisation) inchangée après la tempête. Quelques uns, recherchant un autre syndicalisme, ont rejoint la C.N.T. ; permettant à cette organisation, encore petite, un développement sensible. Certains sont retournés, sans conviction exagérée, combattre à poings nus la ferraille de la machine bureaucratique.

Bien sûr, des contacts sont maintenus, on espère mieux réussir « la prochaine » qui serait, pourquoi pas, la « der des ders »...

Mais la tentation est grande, en attendant, de laisser les syndicats mener leur barque sur une mer d'huile. Ce serait laisser le champ libre à ceux qui, disposant d'une organisation permanente, syndicale ou politique, formeraient des militants à leur image, futurs « freins » ou « chefs » — ce n'est pas incompatible — du prochain ouragan social. Pourrait-on se contenter d'attendre des actions « exemplaires » dans les secteurs les plus forts, laissant définitivement de côté les P.M.E., les précaires, les branches en déclin ?

Les luttes, si elles sont une accélération formidable pour un individu afin de se prendre en charge et combattre l'exploitation et l'aliénation, sont insuffisantes si la soumission et l'isolement règnent quotidiennement.

Mais tout cela, qui est le rôle du syndicalisme, en est pratiquement exclu aujourd'hui... Alors, Bakouline, « que faire » ?

### Redécouvrir l'anarcho-syndicalisme ?

Aujourd'hui il est absolument nécessaire de discuter de toutes ces questions autour de nous, avec des militants, des travailleurs, sans s'encombrer du souci tactique de certains tenants d'une « gauche syndicale » invertébrée, en quête de strapontins vermoullus dans la chapelle syndicale.

Nous n'évoquerons que par dérision ceux tentés par les jeux du bac à sable politique. Ils exhument un « nouveau messie » chargé de ramasser, avec sa pelle et son seau, les débris de débris du gauchisme. Ses disciples sont parfois les mêmes que, commissaire aux étudiants, il excluait — tel Krivine — en 1968 ou qui le jetaient par une fenêtre (au rez-dechaussée) d'une fac hermétique à la langue de bois stalinienne. Qu'il ait son retour d'âge troublé par un irrésistible prurit rénovateur ne nous fait pas oublier la question

essentielle : quelle organisation aujourd'hui pour la classe ouvrière ?

Les acquis des dernières luttes, mais aussi de toute une partie, largement occultée, de l'histoire passée et actuelle du mouvement ouvrier nous donnent les grandes lignes :

- une organisation dont le fonctionnement garantit la démocratie ouvrière (contrôle des mandats, rotation des responsabilités, remise en cause du nombre et du rôle des permanents, échanges horizontaux, fédéralisme) ;
- place primordiale de l'interprofessionnel, moyen indispensable pour faire découvrir quotidiennement la conscience de classe, par la solidarité entre les différentes professions. C'est le lieu idéal pour développer la prise de conscience politique des travailleurs, à partir de leurs luttes, de leurs réflexions, sur tous les problèmes (salarial, mais aussi urbanisme, environnement...) ;
- indépendance totale vis-à-vis des partis politiques et contre tous ceux qui prennent les syndicats pour un « vivier » et un terrain pour leurs querelles et leur volonté de pouvoir ;
- développement de l'internationalisme, encore plus nécessaire aujourd'hui qu'à la fondation de l'Association internationale des travailleurs. En Europe bien sûr, mais au-delà, car nous avons actuellement à connaître et soutenir (par exemple) les travailleurs coréens du sud, les travailleurs soviétiques qui s'organisent dans le S.M.O.T., les travailleurs colombiens dans le C.U.T...

Certains voudraient nous faire croire que l'avenir du monde ne dépend que de « dirigeants éclairés » (à la bougie ?), qui n'avaient prévu ni les récentes grèves ni la Bérésina boursière ! Il est au moins autant dans les mains de dizaines de millions de travailleurs de la ville et de la campagne, pourvu qu'elles se tendent pour être solidaires, et se serrent pour brandir la colère. Alors... la Sociale... ça vient !

ELAN NOIR

## Editorial

Si on parlait du temps ? Du temps qu'il fait dehors, en cet hiver tout doux, en cet hiver trop doux pour que les médias nous bombardent de tragédies de sans-abris morts de faim, morts de froid... Les voix des bonnes consciences manquent d'éclat. Les restas du cœur s'essouffent dans l'indifférence générale, et s'il n'y a plus grand monde pour penser à filer cent balles aux pauvres pendant trois mois sur douze, il n'y a pas encore foule pour hurler que ces cent balles ne changeront rien, que c'est en luttant pour une société sans parias, sans exploités, sans exclus qu'on aidera ces pauvres qui n'ont jamais été « nouveaux ».

Même les temps électoraux sont mornes. Le sphinx, insensible aux tendres supplications de son fan club, n'a pas encore donné le coup d'envoi. Chirac, pas trop sûr de son coup, retarde le plus possible l'heure des bilans. Depuis le temps que Barre attend son heure, on espère bien le trouver momifié, vitrifié dans sa graisse, au fond d'un placard étiqueté « non-candidat ». Il n'y a guère que le gros blond avec une chemise noire pour tonitruer sur tous les toits son discours vomitif. Et il n'y a pas encore grand monde pour gueuler qu'on ne veut plus les voir, qu'on ne votera jamais pour eux, que notre seule chance de vivre mieux est de vivre sans eux...

La campagne électorale se développe cependant, sournoisement, avançant, à petits pas pour l'instant, sur le terrain du mensonge éhonté, de l'entreprise d'abrutissement collectif, de la grande farce qui n'a vraiment rien de drôle... D'ici quelques semaines, nous allons tous les entendre nier la pauvreté, le chômage, l'humiliation, l'injustice... Les grands pros du show-biz politique palperont bien plus de quatre-vingt briques pour perpétuer tous les maux qu'ils dénoncent... A la veille du raz-de-marée propagandiste, il nous faut, plus que jamais résister non seulement par l'abstention, mais aussi par la lutte, contre une politique politicienne dont nous ne pouvons admettre qu'elle soit à jamais triomphante.



## GRÈVE

## Un mouvement loin de s'éteindre

DEPUIS le 31 décembre, les usagers de la ligne 8 (Balard-Créteil) ont pu constater que celle-ci était pour le moins perturbée. En effet, les conducteurs du métro sont en grève partielle d'une heure en début ou fin de service, soutenus par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Le Syndicat autonome suit mais en traînant les pieds.

L'origine de ce mouvement est principalement un ras-le-bol directement lié aux conditions de travail et au matériel utilisé sur cette ligne. Les trains M.F. 77 sont tellement sophistiqués et bourrés d'électronique qu'ils tombent souvent en panne ; mais surtout la R.A.T.P. refuse de prendre en compte l'augmentation du nombre de voyageurs en heures de pointe, ce qui entraîne des retards de 20 à 25 minutes en moyenne. Le temps entre deux trains a été amené à 130 secondes, alors qu'il était de



90 secondes. Pour faire des économies on supprime des trains et tant pis pour les voyageurs qui s'entassent dans les voitures déjà surchargées. La direction du réseau ferré voulait acheter cinq trains supplémentaires mais la

direction générale s'y oppose, car celle-ci veut axer son effort sur l'amélioration des conditions de transport du R.E.R.

Les revendications des conducteurs ne sont pourtant pas démesurées, elles demandent un train

supplémentaire aux heures de pointe. Réponse de la direction : « Pour l'instant, nous allons effectuer des pointages (comptages des voyageurs) pour voir si cela se justifie », et elle se propose de faire ces pointages à des endroits

qui ne sont pas forcément les plus fréquentés. Doit-on pour régler les problèmes bien réels du R.E.R. aggraver les conditions de travail et de transport sur la ligne 8 ? Apparemment, un voyageur du R.E.R. compte plus qu'un voyageur de l'urbain.

Le mouvement, loin de s'éteindre, continue de plus belle et risque de s'étendre aux lignes 9 (Mairie de Montreuil-Pont de Sèvre) et 7 (Fort d'Aubervilliers-Mairie d'Ivry), qui subissent les mêmes problèmes. Si vraiment la R.A.T.P. a le souci de transporter les usagers dans les meilleures conditions possible, comme elle le répète à longueur d'année, qu'elle le prouve dès demain sur la ligne 8, et sur toutes celles où il y a un surcharge de voyageurs, si elle veut que l'on continue à la prendre au sérieux.

Jean-Pierre  
(Gr. « La Cecilia »)

## C.G.T.

## Grève de l'« Avenir social » à Orgemont

« GRÈVE depuis plusieurs jours à l'initiative de la C.F.D.T. à l'« Avenir social », une maison d'enfants de la C.G.T. à Orgemont. Des négociations ont été ouvertes, une fois de plus les grévistes ont consenti à assurer un service minimal pour les enfants, indiquait hier la C.G.T. ». Par cette brève, dans l'édition du samedi 9 janvier, les lecteurs de l'Humanité étaient informés d'un conflit du travail dans une entreprise où la C.G.T. est le patronat...

La situation s'est souvent répétée, surtout dans les derniers temps de déconfiture du Parti communiste (1) : des entreprises, à but social souvent, créées pour soutenir tous azimuts le « parti de la classe

ouvrière » se trouvent en conflit avec leur personnel.

## L'« Avenir social » en grève

Plantons les buts et la délimitation du terrain : jusqu'en novembre dernier, le personnel de l'« Avenir social » était syndiqué à la C.G.T. Depuis, il y a la C.F.D.T. et, dans la grève présente, 24 personnes sur 31 soutiennent les revendications du comité de grève :

- avoir une direction avec un seul interlocuteur hiérarchique pour l'ensemble du personnel ;
- maintien des avantages acquis, revendiqués lors de la négociation du 17 décembre 1987 ;

• agrément de l'établissement par la D.D.A.S.S. de l'Essonne, pour garantir l'avenir et l'activité de l'établissement ;

• maintien du potentiel actuel d'activité avec remplacement de tous les postes vacants ;

• paiement intégral des jours de grève.

Banal conflit dans le cadre du Code du Travail ou affaire « inter-sensibilités » au sein de la C.G.T. ?

## Une « pompe à fric » ?

L'« Avenir social » fondé dans la lignée du Nid, en aide aux militants en détresse au début du siècle, ne semble pas encore répondre aux soucis des militants de la C.G.T. de 1906. Il semblerait « même » que le

prix de journée pour un enfant (touché par le conseil d'administration) est surévalué. D'où, selon un tract, « des bénéfices qui sont faits sur le dos des enfants placés ». D'où, toujours selon ce tract, l'accusation de certains du détournement de l'« Avenir social », organisme d'entraide, vers une « pompe à

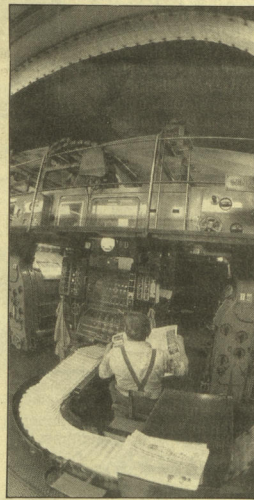
fric » pour le Parti communiste. Il paraît même que d'anciens militants aurait parti seraient prêts à fournir des comptes et des preuves sur ce qu'ils dénoncent. Diabole, ça branle dans le manche et ça tombe en plein milieu des travaux du P.C.F. !

Pas mal de militants, plus P.C.F. que C.G.T., sont venus en « aide » pour que personne ne pénètre dans les locaux de l'« Avenir social ». Sous prétexte de manquement au service minimal, la direction demandait cinq licenciements, maintenant elle est retombée à deux... Le personnel en grève maintient ses revendications sur les effectifs, les salaires, la convention collective, le projet pédagogique et refuse tout licenciement.

On ne voudrait pas faire de parallèle avec Libération, mais on dira quand même qu'il y a loin du projet militant aux problèmes sur le terrain... que les militants du P.C.F. crient à l'amalgame gauchistes-droite, c'est leur problème, mais ils devraient aussi balayer devant leur porte. Classe contre classe conjugué avec 87, ça en fait rire plus d'un. Bien sûr, mais qui paiera les pots cassés ?

Jean-Pierre GERMAIN

(1) C'est-à-dire des militants qui ne payent plus leurs cotisations, qui discutent, voire « rejettent » les couleuvres qu'ils ont avalées !



## FOYER

## Bisson tient bon

LE foyer de la rue Bisson est toujours occupé par les résidents, qui étaient censés en être partis le 31 décembre. La lutte continue donc et les arguments s'accroissent et prouvent aux résidents leur bon droit à exiger la réhabilitation du foyer.

Il est tangible que le Plan d'occupation des sols ne prévoit pas la démolition du 15 rue Bisson ; il est aussi patent que le Bureau d'aide sociale (B.A.S.) de la ville de Paris a complètement négligé l'entretien du

bâtiment depuis moins de dix ans qu'il existe, au point même que certaines pièces ont été déclarées insalubres par la préfecture. Voilà ce qui peut se passer dans la ville dont Chirac est le maire. Qui parle de stopper la spéculation sauvage ? Comme si, d'ailleurs, celle légitimée n'était pas abusive.

Il ne semble pas qu'une expulsion intervienne dans l'immédiat puisqu'aucune procédure juridique n'a été engagée dans ce sens. En revanche, une audience à la mairie

de Paris est prévue cette semaine. A un autre niveau, des problèmes existants dans tous les foyers gérés par le B.A.S. de Paris (1), le comité de liaison des foyers a demandé un entretien à Chirac. Il reste que pour le foyer Bisson, le B.A.S. a demandé à E.D.F. la résiliation du contrat...

Le Monde libertaire (2) n'est pas le seul à relater ce scandale dont l'organisateur est le Bureau (bien mal nommé) d'aide sociale. Bien des quotidiens, de l'Huma à la Croix, s'en sont fait l'écho récemment et le soutien des résidents s'est assez étendu pour qu'une opération policière fasse beaucoup de bruit. Dans ces conditions, et même si les résidents ne sont pas des électeurs puissants immigrés, Chirac pourrait trouver prudent de faire dans le social.

## LE FURET

(1) Rappelons : hausse des loyers, entretien quasi inexistant des locaux entraînant leur dégradation, coupures de chauffage en hiver, etc.

(2) Cf. Monde libertaire n° 685 et 689.

## PRESSE

## Le « Matin »

L'heure où nous bouclons le Matin n'est plus dans les kiosques depuis deux jours. Des bruits persistants nous disent que le dépot de bilan serait annoncé pour le 11 janvier. Après ce serait l'aventure ! Mais les salariés (journalistes et ouvriers du Livre) en ont marre d'être trimballés de groupe financier en groupe financier... Chacun voulant imprimer (sic) sa sensibilité à l'ensemble du journal, mais n'étant pas assez majoritaire pour imposer sa loi !

Maintenant, il y a une nouvelle donne : c'est le boss de l'Événement du Jeudi et ses sous. Mais il veut du sûr et commencerait à dresser des listes de « mauvais » et demanderait des sous de l'autre côté. Tout ça met dans une belle tempête la fragile unité journalistes-ouvriers du Livre, rue Hérod, boulevard de la Villette. Mais, il y a quand même un autre projet que rue Béran-ger !

Sitting BULL

Rue Hérod et boulevard de la Villette : ancienne et nouvelle adresses du Matin. Rue Béran-ger : nouvelle adresse de Libération.

Un service régulier  
et pratique  
l'abonnement

## ASSISTANTES SOCIALES

## Chirac renonce...

SIX mois, il aura fallu beaucoup de temps à M. Chirac pour qu'il revienne sur la « mutation-sanction » qui frappait trois assistantes sociales de la ville de Paris. Le 21 juin dernier, celles-ci avaient eu l'audace de signer une pétition demandant le relogement d'une famille victime des incendies criminels et racistes du XX<sup>e</sup> arrondissement. Oser « critiquer » ses supérieurs hiérarchiques, voilà de quoi irriter les bureaucrates parisiens du secteur social. Ils n'avaient d'ailleurs pas hésité à brandir le manquement à « l'obligation de réserve », « devoir de tout fonctionnaire, pour mettre un terme aux demandes de ce personnel.

C'était sans compter sur la détermination des travailleurs sociaux et la solidarité de toutes les assistantes sociales de la région parisienne qui, dès l'annonce de ces mutations, s'organisaient avec l'aide de la C.F.D.T., de la C.G.T. et du comité de défense des sinistrés du XX<sup>e</sup> arrondissement. Manifestations, interventions multiples, y compris à Radio-Libertaire, furent nécessaires pour s'opposer à cette atteinte inacceptable à la liberté d'opinion et d'expression, à cet abus de pouvoir (pléonasmisme !) de quelques technocrates de l'action sociale.

A la veille du jour de l'an, Chirac renonçait aux sanctions, leur geste dit-il, « pouvant justifier l'indulgence ». Ben voyons !

Cousin VINDER



**NOUVELLES DU FRONT**

• **GOÛT DOUTEUX !**  
Un officier ouest-allemand a récemment cité, dans un manuel militaire, « l'utilisation du gaz pour l'exécution massive des juifs (...) (comme) une victoire du principe de rentabilité. » Il voulait ainsi démontrer que celui-ci ne doit pas tout régenter en démocratie. Emoi bien compréhensif de certains, mais nul ne semble mettre en doute que les armes nucléaires ne sont pas particulièrement démocratiques.

• **DÉSŒBÉISSANCE.**  
En une semaine et demie, 160 réservistes de l'armée israélienne ont signé une lettre dans laquelle ils s'engagent à refuser d'obéir aux ordres concernant des opérations de maintien de l'ordre dans les territoires occupés. Ces faits ont été révélés par le mouvement pacifiste Yesch Gvoul qui rappelle également que 10% des réservistes avaient refusé de passer la frontière en 1982 pour combattre au Liban.

• **KANAK INSOUIMIS.**  
Didier Tiavouane a été condamné le 15 juin 1987 à un an de prison ferme pour insoumission. Pour le soutenir, on peut lui écrire à Camp-Est, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

• **SCIENCES SOUMISES !**  
Dans un supplément du « Monde » consacré à un bilan des technologies de pointe, on apprend que l'armée est à l'origine de 70% des crédits publics de recherche aux Etats-Unis, de 55% en Grande-Bretagne, et de 38% en France (30,8 milliards de francs sur un total de 80,2). Qui a dit : « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » ?

• **PROCÈS.** Gil Delisse et Jehan Guy (objecteurs insoumis) passeront en appel, respectivement les 21 et 28 janvier, à Versailles. On peut protester auprès du président de la 8<sup>e</sup> chambre, 5, rue Sadi-Carnot, 78000 Versailles. Le 19 janvier, Gérard Caro se présentera devant le tribunal de Montpellier. Qu'on se le dise !

• **VERDICT.** Le pourvoi en cassation de Noël Darrigol a été rejeté, ce qui implique qu'il devrait se constituer prisonnier pour purger une condamnation d'un an ferme. Son argumentation visant à démontrer que le délit d'insoumission n'existe pas en temps de paix pour les objecteurs a été refusée. Il faut s'approprier à le soutenir. A suivre... En revanche, J.-P. Andorain et Laurent Bezier ont été relaxés au Mans, le 26 novembre, en développant le même argument. Vérité au-delà de la Sarthe... (infos transmises par la C.S.R.).

Georges HOST

Un service régulier et pratique l'abonnement

**UNIVERSITÉ**  
**« Demain l'université »**

**A**VANT de lire le rapport « Demain l'université », il faut connaître ses origines « consensuelles ». Soixante-quinze personnes y ont participé : 12% d'entre elles viennent des enseignements spécialisés ; 13% de l'Administration centrale ; 20% des entreprises ; 24% des professeurs ; 28% des directions universitaires (présidents, doyens, etc.) ; et 4% d'égarés. Parmi les égarés on trouve : un académicien et deux étudiants inconnus.

Ce rapport, dans la droite ligne de la plateforme R.P.R.-U.D.F. de

1986, prépare la mainmise patronale sur les formations universitaires par l'« autonomie » des facultés, des filières courtes « professionnalisées », et des filières longues pour la recherche, totalement assujetties aux entreprises. Par une sélection accrue à l'entrée et entre les cycles de l'université, l'Etat montre sa volonté de créer des filières dépotoirs et des filières rentables (à court terme) pour les employeurs. Notons le nombre élevé de membres de Paris II-Assas participant au rapport, et les réflexions nationalistes qui jalonnent celui-ci : ce qui pré-

suppose une sélection « idéologique » à l'image de cette fac particulièrement réactionnaire.

Le consensus existe : la direction des facultés ; les professeurs ayant participé à cette commission ; et les patrons, qui représentent les trois quart des rapporteurs, se sont mis d'accord pour partager l'université. Une partie de la recherche servant à l'armée et le reste à la disposition des entreprises, voilà pourquoi les contribuables continueront de payer.

Avec un tel projet, la crise de l'enseignement va se renforcer.

Mais la rupture aura probablement lieu quand les étudiants seront informés sur le contenu de ce rapport (qui servira de trame à une loi de programmation). L'année dernière l'information sur le projet Devaquet avait déclenché l'action. Cette année une réaction similaire peut arriver.

C'est pourquoi, dès le 8 janvier, la Coordination des lycéens et des étudiants anarchistes (C.L.E.A.) agissait sur Créteil (affiches et interventions) ; actuellement, le rapport est diffusé nationalement (1). Nous continuerons à nous battre contre une fac au service de l'Etat (les recherches pour l'armée à Jussieu, par exemple) et des patrons, et pour une ouverture de l'enseignement à tous et pour tous.

LAURENT (C.L.E.A.-Créteil)

(1) Le rapport de 120 pp. est diffusé en supplément à Anarfac-Agitation n° 2, disponible à la librairie du Monde libertaire (30 F).

L'U.N.E.F. a décidé d'informer sur ce rapport, et aussi celui de Lessourne.

**Radio-Libertaire et François Rigal interpellent Valade !**

**J**EUDEI 7 janvier, 10 heures. Dans la salle des conseils du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Jacques Valade, ministre délégué et successeur de l'infortuné Devaquet, présente son projet nouveau pour l'université française. Pendant près d'une heure trente, devant un parterre de journalistes français et étrangers (le Cacharel domine...), Jacques Valade présente presque mot pour mot le document aimablement remis à l'accueil, juste à côté des petits fours et des rafraîchissements.

Au Top-50 des leitmotiv, « consensuel » arrive largement en tête... syndrome Devaquet oblige. Et Valade, assuré par ailleurs d'une maîtrise et d'un débit élégant, touche la ligne d'arrivée sans encombre avant de proposer aux journalistes entassés sous les caméras de se prêter au joli jeu des questions-réponses.

Calme ment mais sûrement, on se dirige vers les petits fours... Le calendrier législatif d'application n'étant pas précisé, pourquoi s'en

faire ? Attendons la fin de la conférence, et surtout les prochaines élections.

Sur le plateau pourtant, le représentant de Radio-Libertaire intervient et pose sa question au ministre dans une ambiance devenue soudainement plus chargée. Voici le contenu de son intervention : « Je n'ai pas de question à poser au nom de Radio-Libertaire, mais François Rigal m'a demandé de vous poser deux questions. François Rigal, comme vous le savez, est cet étudiant qui a eu le visage enfoncé et l'œil arraché par... le projet Devaquet ».

« Voici ses questions : premièrement, en cas d'insatisfaction partielle ou globale des étudiants devant votre projet, comptez-vous dialoguer avec les étudiants et leurs mandataires, et quels seront les modalités de ce dialogue ? Deuxièmement : François Rigal s'inquiète du problème posé par l'indépendance de l'université. Votre projet prévoit-il d'assurer l'indépendance de l'université vis-à-vis des intérêts spécifiques des secteurs finan-

ciers, patronaux, et historiquement peu liés à l'université, comme celui de l'armée ? »

Après avoir reconnu la clarté des questions posées, M. Valade s'engage à y répondre tout aussi clairement... (on imagine !). En substance, pour la seconde question, il indique que ce sera aux décideurs universitaires locaux de choisir ou non « de s'inscrire dans les réalités » (c'est mon projet, mais c'est eux qui décident !). Pour la première, après avoir regretté les événements de décembre 1986, et s'être dit prêt à entretenir une correspondance avec François Rigal (1), Valade a tenu à se distinguer de ses prédécesseurs : « Je ne serais pas gestionnaire du passé », a-t-il dit. Du passé, faisons table rase ? A bon entendeur, salut !

Secrétariat Radio-Libertaire

(1) Amusant, François Rigal est adhérent de la Coordination des lycéens et étudiants anarchistes (C.L.E.A.), un correspondant de choix donc !

**CODE DE LA NATIONALITÉ**

**Humeurs, humeurs...**

**L**A semaine dernière, la Commission des sages a rendu son rapport sur le code de la nationalité. Tout le monde a été agréablement surpris par les propositions libérales du rapport.

Le projet de code présenté par le gouvernement, et toujours sur le bureau de l'Assemblée nationale, a perdu beaucoup de sa substance. L'article 79, interdisant l'accès à la nationalité pour les personnes ayant été condamnées à une peine de prison supérieure à un an ou ayant commis un certain nombre de délits, se réduit à une portion congrue. On ne pourrait que s'en féliciter.

Mais que voit-on se développer à côté, insidieusement et sans réelle réponse ? La logique de la

double peine qui est perpétuée. Elle garde son côté pervers et même vicieux. Un jeune demandant la nationalité française avant 18 ans ne sera pas concerné par l'article 79. S'il a fait sa demande entre 18 et 23 ans, il risque d'être touché par cet article. On risque donc de créer une pression psychologique sur le jeune. Pendant près de cinq ans à la « moindre connerie », drogue, etc., il peut tout perdre. On peut aussi dire que l'article 79 rejoint les dispositions de la loi Pasqua sur le refus de délivrance de carte de résidence. La « liberté » est à ce prix !

Lors de la présentation du rapport, les sages ont bien précisé qu'ils ne désiraient pas la création

d'une société pluriculturelle, due à la présence des étrangers et à certaines de leurs revendications, qui risquent de créer une société duale. « L'ennemi de toujours » est là et présent : l'étranger.

La même stratégie

On ne peut pas non plus s'empêcher de faire le parallèle entre le rapport Hannoun et celui de la Commission des sages. Ils répondent à la même stratégie : banaliser le discours politique vis-à-vis de l'immigration avant les élections. Il faut créer un consensus gauche-droite sur ce thème. Il existait déjà pourtant.

Pour ne pas changer, les populations issues de l'immigration sont analysées, traitées par nous (la société). Leur demande du droit de vote est renvoyée au calendrier grecques par la droite, qui est contre ; les associations de « beurs » se battent pour 1989 et les élections municipales.

Dans ce débat nous devons continuer à nous battre pour l'égalité des droits, ce qui ne nous lie nullement aux combines électorales. Nous avons toujours été clairs sur ce point, et demain nous devons dire que le vote dans une société inégalitaire par son essence ne résout pas le problème de l'exploitation de l'homme par l'homme.

IMBRA

**Expulsion**

**M**ERCREDI 16 décembre au matin, Husseyin Kilinc, un jeune Kurde de 25 ans habitant à Dreux, a été mis dans un avion en partance pour Istanbul, à Orly. Kurde et opposant au régime d'Ankara, qu'il avait fui en septembre 1986, il risque la torture et la peine de mort pour ses opinions. Sa demande d'asile politique venait de lui être refusée le 21 octobre 1987, malgré les menaces qui pèsent sur lui en Turquie.

Alors qu'il se rendait à la préfecture de Chartres dans l'espoir de régulariser sa situation, il fut arrêté le mardi 15 décembre, placé en « rétention » et dirigé le lendemain à cinq heures du matin sur Orly. Le mardi soir un policier assurait par téléphone à plusieurs personnes préoccupées de la disparition du jeune Kurde, qu'une commission préfectorale déciderait mercredi matin de son sort. Les militants qui se rendirent à Chartres ne purent le rencontrer : l'avion l'emmenait déjà vers la Turquie...

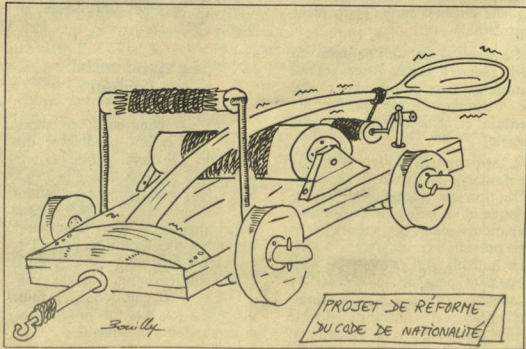
Expulsion secrète

Husseyin Kilinc a été expulsé dans le plus grand secret, il n'a reçu aucune mise en demeure de quitter le « territoire national », victime d'un préfet zélé et de la loi du 9 septembre 1986. Le formalisme n'étouffe d'ailleurs pas, en matière d'expulsions, les rois de la paperasse que sont certains fonctionnaires : Husseyin devait s'attendre à son expulsion, a confié une fonctionnaire, « puisque l'O.F.P.R.A. (1) lui avait refusé le statut de réfugié politique ».

Décidemment les réfugiés servent de monnaie d'échange pour la politique extérieure du gouvernement, et de justification au maintien de l'appareil policier. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de dénoncer vertueusement les atteintes aux droits de l'homme dont se rendent coupables divers régimes, dont celui des militaires turcs.

D'après des informations du M.R.A.P. d'Eure et Loire

(1) Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides.





## RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL

## Quel statut social pour l'enfant ?

LES petits crève-la-faim du tiers monde avec leurs ventres ballonnés, leurs silhouettes auswitziennes et leurs regards de noyés, on s'y était peu à peu habitués. Une ou deux fois l'an, entre Guy Lux et « Sacrée Soirée », les médias se fendaient d'une campagne entrecoupée de pubs sur leur tragédie. Et chacun y allait de son obole, persuadé d'avoir fait le maximum pour rendre un peu moins pire une situation dont on nous expliquait qu'elle prenait sa source dans le caractère autoritaire de certains régimes, l'inaptitude crasse de certains gouvernements à gouverner ou l'impuissance « chromosomique » de certaines cultures à maîtriser leur destin.

Avec le dernier rapport d'Amnesty International, ce scénario bien huilé de la mise en spectacle de notre bonne conscience s'avère complètement inopérant. La torture des enfants, leur emprisonnement, leur condamnation à mort... ne s'inscrivent dans aucun schéma d'explication. C'est l'ignominie à l'état pur. La transgression d'un tabou. L'horreur suprême. Et pire, cet impensable ne concerne pas seulement les « sauvages » du tiers monde puisqu'Israël, aujourd'hui à Gaza, ou les Etats-Unis figurent au banc des accusés.

## Les bonnes recettes tatie Révolution

Aussi les médias restent muets. On n'ose pas en parler autrement que sur le mode du murmure. Les professionnels de l'orchestration des grandes messes humanistes semblent désarçonnés. Et les paganismes embourgeoisés d'humanisme criard de l'idéologie des droits de l'homme, sont saisis par l'angoisse de la page blanche.

Tout au plus, et c'est ce vers quoi s'oriente aujourd'hui Amnesty, va-t-on essayer d'élaborer une charte



internationale des droits de l'enfant. Ben, tiens !

On s'en doute avec ce désarroi de la bourgeoisie humaniste, le petit monde de la révolution ne va pas manquer l'occasion d'y aller de son couplet.

La torture des mômes c'est comme leur exploitation, dans des bagnes productifs de Calcutta, du Caire ou de Paris où l'impitoyable

sélection de classe voue les rejets du prolétariat à errer sans fin dans les corridors glacés de la sous-qualification, de la précarité et du chômage. Ça fait désordre dans la bonne conscience de l'humanisme chrétien et ça ne vaut pas un clou au royaume du show-biz médiatique.

A l'évidence s'emplit le regard, la tête et le cœur de ce genre de problématique implique de quitter le cocon douillet des déclarations de principe pour aborder l'infini des causes d'un phénomène. Et dans cette logique, la réalité d'un système sociétaire basé sur l'exploitation et l'oppression de l'homme par l'homme s'avère, est-il besoin de le préciser, carrément incontournable.

Bref, une seule solution, la révolution ! Mais s'il est effectivement nécessaire de faire la lumière sur le terreau social dans lequel s'enracine l'intolérable, est-ce pour autant à dire que ce soit suffisant pour dégager des solutions permettant d'y mettre un terme ? Rien n'est moins sûr !

## L'enfance en laisse

La propriété collective des moyens de production, l'égalité économique et, pourquoi pas, le fédéralisme libertaire auront beau, en effet, limiter les dynamiques actuelles d'exploitation et d'oppression, il est évident que cela ne résoudra en rien le problème du statut social actuel de l'enfance, qui génère une logique profonde de mutilation dont on peut penser qu'elle est à la base de l'aisance avec laquelle les êtres humains manient l'intolérable.

Ce statut social de l'enfance, on ne le répètera jamais assez, tourne autour de deux grands axes : celui de l'appropriation privée de l'enfant et celui de son exclusion sociale.

L'appropriation privée de l'enfant par ses parents fonde par définition une dépendance psychologique et un ensemble de limites à l'épanouissement des spécificités et des potentialités inhérentes à chaque individu. La psychologie s'est largement penchée sur l'enfer du triangle parental, et la psychologie de l'enfant a mis à jour la pauvreté d'une structuration à l'identification enfermée dans le ghetto du couple.

Aussi, que cette appropriation privée soit libérale ou non, cool ou musclée, ne change rien au problème ; dans tous les cas de figure, l'enfant se trouve en situation de dépendance psychologique, financière, etc., par rapport à sa famille et l'épanouissement de ses potentialités, comme sa structuration à l'identification, s'effectuent au rythme lancinant de la mutilation.

L'exclusion sociale de l'enfant résulte en tout ou en partie de l'appropriation privée dont il est l'objet. « Géré » par un couple, et de plus en plus par des institutions spécialisées auxquelles ce couple délègue ses « pouvoirs », l'enfant au plan social se trouve dans une situation d'assisté, de pris en

illusion de changement... lourde de déceptions à venir.

Bien sûr, un changement du statut social de l'enfant orienté vers la non appropriation (privée ou publique) des enfants et leur intégration pleine, entière et égalitaire dans la vie sociale, s'apparente à un séisme culturel et heurte de plein fouet des montagnes de préjugés et d'angoisses. L'angoisse des parents qui ont peur de « perdre » « leurs » enfants. Les préjugés de ceux qui pensent que l'appropriation privée et l'exclusion sociale sont de tous temps et de toute éternité.

Aussi, dire que les enfants doivent être les enfants de tous, et donc de personne ; que des rapports privilégiés entre des enfants (petits ou plus grands) et certains adultes (mère, père, etc.) ne sont pas incompatibles avec le droit des enfants de choisir avec qui ils veulent vivre ; que des espaces d'autonomie (habitation, par exemple) doivent être mis à la disposition des mômes par la collectivité ; que les enfants doivent être acteurs à part entière, et donc décisionnels dans la vie sociale... à aujourd'hui peu de chance de rencontrer un grand écho. Même si on explique d'abondance que la situation présente n'existe pas depuis toujours (sociétés primitives), que la participation des enfants à la vie sociale ne peut pas déboucher sur une situation pire que celle d'aujourd'hui avec son cortège de misère, de guerres... qui est le seul fait des adultes, et que la liberté et l'autonomie des mômes leur apporteront et nous apporteront beaucoup.

Mais qu'on le veuille ou non, cette mutation seule permettra à la rupture révolutionnaire d'être autre chose qu'un feu de paille. Car qu'on ne s'y trompe pas, l'Etat, ce cancer des temps modernes, assoit sa légitimité sur sa capacité à gérer une division sociale qu'il entretient, non seulement en perpétuant des divisions de classe, mais également en divisant l'individu dans son aspiration à la globalité et à la vie. Et tant que l'individu sera divisé à coup de mutilations et d'exclusions, il sera inapte à la liberté et à l'égalité



charge, de mineur. C'est un citoyen de deuxième ordre à qui on dénie le droit de prendre son destin en mains.

et sera demandeur d'Etat, et donc de division sociale.

Alors, ou bien nous nous décidons à regarder le problème au fond des yeux, ou bien nous sommes condamnés à nous bercer d'illusions sur l'au-delà révolutionnaire, et pire à jouer les marchands d'illusions.

Pour ma part, le choix est fait depuis longtemps et j'ai la faiblesse de croire que ce rapport d'Amnesty International incitera d'autres camarades à quitter les chairettes du slogan pour chasser les lourds brodequins de la remise en question et de la recherche fondamentale. On peut bien rêver !

J.-M. RAYNAUD

(1) In Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations, par Raoul Vaneigem, Ed. Gallimard.

Cela, la révolution doit bien s'en pénétrer au risque de n'être qu'une

## L'ENFANT ET LA RAISON D'ETAT

## Emprisonnements, tortures,

« **A** ALBERTO Alarcon a huit ans. Il vit avec son père à Tungurahua dans la province de Napo (Equateur). Un matin de mai 1987, des soldats font irruption chez lui et l'attaquent ainsi que son père. Alberto est jeté sur un rouleau de fil de fer-barbelé et battu. Sa tête est maintenue sous l'eau jusqu'à ce qu'il soit presque noyé. Les soldats le harcèlent de questions au sujet d'un fusil qu'un voisin aurait volé » (1). Charles Rumbaugh a 16 ans. « Le 11 septembre 1985 au Texas, il est le premier délinquant mineur à être exécuté aux Etats-Unis depuis 1964 » (2)...

« Noor Jahan a un an lorsqu'elle est mise en détention avec sa mère dans une prison birmane. (...) Aujourd'hui elle a 31 ans et est toujours détenue. Ni elle, ni sa mère n'ont été jugées et condamnées » (3)...

Ils sont plus de cent enfants à avoir « disparu » en Argentine dans les années 70. La plupart étaient nés en prison ou dans les camps ! Ils sont des milliers d'enfants, de la Turquie à l'Afrique du Sud, à subir chaque année les violences des serviteurs de l'Etat : emprisonnés, torturés, assassinés. C'est ce que nous révèle le dernier rapport d'Amnesty International publié le 5 janvier dernier.

Dans cette géographie du malheur l'horreur n'a pas de limites, et les bourreaux ont le même visage : celui de l'Etat. « La démocratie commence là où s'arrête la raison d'Etat », affirme sans équivoque Charles Pasqua. Il n'a pas tort ! Ce principe semble même très bien partagé de part le monde. Il fait « fuhrer »...

Pour raison d'Etat : « Beaucoup auraient reçu des coups de poing, des coups de pied et de bâton sur tout le corps, les blessant parfois gravement », rapporte Amnesty International (Gaza, 1987). Pour raison d'Etat : « Des gendarmes auraient torturé quatre garçons en envoyant des décharges électriques dans leurs bouches qui saignaient » (Turquie, avril 1987) (4).

Les « raisons d'Etat » ne manquent pas. Elles sont, on le voit, l'argument universel, le principe de choc qui veut qu'un Etat, qui se prétend de droit, puisse agir en toute impunité. Le Maître c'est moi !

Plus forts encore sont les Etats-Unis qui combinent « démocratie et raison d'Etat » (ils ne sont pas les seuls !) avec, comme le souligne le rapport d'Amnesty International, l'exécution d'enfants de 12 ou 13 ans (Montana et Mississippi). La raison d'Etat se permet ici quelques « bavures », ailleurs quelques tortures... Mais le principe est sauf. Ce rapport met surtout en évidence une réalité : là où il y a de l'Etat, l'horreur n'est jamais loin !

Cousin VINDER

(1) Extrait du rapport d'Amnesty International.

(2) Idem.

(3) Idem.

(4) Idem.



SYNDICALISME AGRICOLE

Une confédération pour un ménage à trois

Ça y est quand même, la nouvelle organisation syndicale est officiellement constituée depuis le congrès des 15 et 16 décembre 1987 à Rennes, congrès auquel participaient quelques centaines de délégués de toute la France, représentant les trois composantes qui se sont unies dans la Confédération paysanne (1).

Si les fiançailles se sont déroulées dans un climat relativement tendu, le congrès donnait l'impression d'une maturité acquise au fil des confrontations. Il était temps de

ordonner de manière cohérente tout un ensemble de propositions.

Désormais, le syndicalisme agricole offre clairement deux visages : l'agriculture d'entreprise d'un côté, défendue par la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A., les organismes économiques et les pouvoirs publics ; et l'agriculture paysanne de l'autre côté, défendue par la Confédération paysanne et des non-paysans qui se retrouvent dans les « coordinations paysannes et rurales ». Il faut noter toutefois la persistance d'organisations sans réelle consis-

rait alors se satisfaire d'un bail de carrière, autrement dit la mise à disposition des moyens de production durant sa vie active, ce qui lui éviterait par ailleurs le piège de la concentration (il faut produire beaucoup pour rembourser le capital). Une formation moins productiviste et mieux adaptée au contexte local (groupes d'appui technique, conditions de production...) devrait être mise en place avec le souci d'obtenir une occupation-gestion de tout le territoire dans une optique plus écologique. Par ailleurs, les possibilités de remplacement pour la formation continue ou, dans un autre domaine, pour les congés de maternité, ne doivent pas être inabordable.

Face à l'agriculture « duale », séparant la production de biens alimentaires en quantité et les activités marginales d'entretien de l'espace pour le tourisme et la production de produits de qualité (voir encadrés ci-contre), la réunification des fonctions de l'agriculture doit être mise en œuvre. Il faut donc éviter les transferts de production vers certaines régions intensives, comme la Bretagne pour les productions animales et le nord de la France pour les productions végétales, où les fonctions paysannes d'entretien d'un milieu « naturel » convenable et d'accueil des citoyens ne sont plus assurées.

Des actions à venir

Il faut partager la production de biens et services paysans entre les régions d'une part, entre les paysans d'autre part. Il faut alors tenir compte des spécificités : production principale ou secondaire, difficultés naturelles.

Par exemple, plutôt que des aides au revenu, pour maintenir des paysans en montagne, il vaudrait mieux que ce soit leurs productions qui soient plus payées. Le litre de lait payé plus cher dans les Alpes qu'en Bretagne serait une juste reconnaissance des différences, puisqu'en Bretagne un travailleur obtiendrait facilement plus de lait que celui des Alpes. La revendication du quantum s'appuie sur ce constat et le quantum est donc défini par la garantie de prix pour un volume de production donné par travailleur, celui-ci étant fonction des conditions de production. Le quantum aurait l'avantage de contribuer à maîtriser les productions excédentaires mais aussi déficitaires (par exemple, celle de la viande ovine), par découragement de la surproduction et encouragement de la production jusqu'à l'autosuffisance. Au bout du compte, le consommateur-

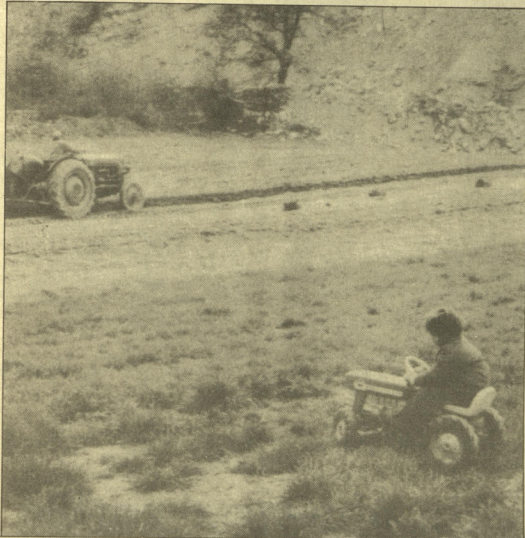
contribuable serait gagnant, malgré le renchérissement des denrées alimentaires.

En ce qui concerne la défense des exclus, et notamment des paysans en difficulté, le congrès a affirmé qu'ils étaient avant tout victimes d'une politique agricole productiviste et qu'on devait reconnaître la responsabilité des agents économiques (Crédit agricole, coopératives...). En conséquence de quoi, ces derniers doivent permettre un redressement des exploitations en situation difficile. En cas de liquidation (qui doit être le dernier recours et non pas une façon d'éliminer les paysans), la protection sociale doit être maintenue et les biens familiaux primordiaux (logement, mobilier) doivent être préservés. Enfin, sur le plan de l'efficacité syndicale, la formation et les actions, la communication, la structuration locale... sont des soucis prioritaires de la confédération.

Cet hiver, dans chaque département, des « cibles » (laiterie Roquefort, usine d'aliments pour bétail, élus locaux, administration, par exemple) seront définies pour avancer des revendications concrètes ; le but étant de créer un rapport de forces favorable à la revendication plus globale d'une agriculture paysanne. Non seulement les paysans ne veulent pas crever la bouche ouverte, en acceptant une agriculture duale, mais de plus ils prétendent ouvrir leur gueule justement pour faire savoir ce qu'ils veulent. Tous ceux qui refusent une société duale comprendront pourquoi.

J.-C. (Rennes)

(1) Cf. Monde libertaire du 10 décembre 1987 et motion des anarcho-syndicalistes de la Fédération anarchiste en congrès à Angers en mai 1987.



toute manière, car face à une désertification rurale croissante, il valait mieux ne pas rester en ordre dispersé. Si le congrès tient ses promesses, des actions concertées auront lieu durant l'hiver.

Défense des exclus, reconnaissance des droits syndicaux, rémunération correcte des paysans par le quantum et la répartition de la production, etc., seront les revendications articulées autour du projet d'agriculture paysanne, qui

est tance mais démagogiques : le M.O.D.E.F. (proche du Parti communiste français) et la F.F.A. (proche du Front national).

Pour une agriculture paysanne

Lors du congrès, des carrefours se sont tenus autour des thèmes présentés dans le rapport d'orientation : efficacité syndicale, garantie de revenu et partage de la production, spécificités régionales, installation, statut du paysan et du retraité agricole, paysans en difficulté. La synthèse des carrefours a révélé la cohérence du projet d'agriculture paysanne.

De l'installation à la retraite, le statut des paysans doit permettre une séparation du travail et du capital : en offrant une retraite décente, la capitalisation individuelle ne se justifie plus comme une tirelire nécessaire. Le jeune installé pour-

NOM DE DIEU !

• UNE PROCRÉATION PROPRE ET DIGNÉ. Depuis toujours, l'église catholique s'adapte aux mœurs de l'époque, mais jamais de son plein gré et avec une lenteur pleine de conflits. Ne doutons pas que la fécondation artificielle sera un jour tolérée. Mais pour l'instant, sous la bannière du pape et d'une partie du clergé, les purs se mobilisent pour défendre la « dignité de la procréation ». En face des médecins et des esprits progressistes. La lutte va être âpre, sera-t-elle digne ?

• UN VOYAGE PARADOXAL ! Longuement préparée, la balade pontificale en Autriche se profile à l'horizon. Le grand chef des chrétiens rencontrera Waldheim au lourd passé et les autorités juives. Voici une preuve de largeur de vue. A l'instare de l'auteur de l'épître aux Romains, il se fait tout à tous : bourreau avec les bourreaux, victime avec les victimes ! Nul ne pourra le taxer de sectarisme...

THÉOPHILE

Un million de paysans

Un million de paysans ou 300 000 producteurs en France ? Telle est la question face à l'avenir agricole. Si l'optique productiviste reste la référence, il y aura à peu près 300 000 producteurs agricoles en France en l'an 2000, et quelques dizaines de milliers de marginaux paysagistes et/ou producteurs d'une alimentation de qualité.

Les friches seront aménagées en partie en parcs de pêche, de chasse, de golf, en réserve naturelles, etc. Lors des fêtes, on pourra manger du dain ou du cerf élevé en extensif (1), et le reste du temps du veau ou du porc élevé en intensif avec une nourriture parfois douteuse (médicaments, déchets d'origine incertaine...).

La commission européenne présidée par Jacques Delors prévoit qu'en l'an 2000, il restera environ trois millions de producteurs agricoles et un million de ruraux paysagistes et/ou fournisseurs de produits de qualité, contre 11 millions de paysans européens actuellement. La voie de l'agriculture paysanne mérite d'être creusée rapidement face aux projets de société duale qu'on veut nous imposer. Sur 11 millions de paysans, combien deviendront chômeurs, sinon ?

J.-C. (Rennes)

(1) Il existe déjà une telle association d'éleveurs, d'après la « Revue nationale de la chasse » de janvier 1988.

Protégeons notre couche d'ozone

La couche d'ozone présente dans la stratosphère à quelques trente kilomètres au-dessus de nos têtes enveloppe la Terre d'un voile protecteur contre la plus grande partie des rayons ultra-violet émis par le Soleil et qui sont nocifs, à haute dose, pour l'Homme.

Actuellement la couche d'ozone s'amincit, les observations par satellite ont même permis d'observer cet amincissement sous l'aspect d'un « trou » dans la couche d'ozone au niveau du Pôle Sud. Des études américaines confirment la raréfaction de l'ozone dans la haute atmosphère, non seulement au niveau de l'Antarctique, mais également dans les zones tempérées.

Quels dangers ?

Les rayons ultra-violet (UV B) supplémentaires reçus au niveau de la Terre sont à l'origine de cancers de la peau, de lésions oculaires, d'affaiblissement des défenses immunitaires. Ils participent également, avec l'élévation des rejets de dioxyde de carbone, à l'effet de serre qui modifie le climat.

Les causes sont complexes. Ils est cependant prouvé que des produits chimiques utilisés ou fabriqués industriellement accélèrent la décomposition de l'ozone

dans l'atmosphère. Les plus actifs sont certains chlorofluorocarbones, ou C.F.C., utilisés comme propulseurs d'aérosols, agents d'expansion ou réfrigérants.

Quelles solutions ?

Remplacer les substances incriminées par des substituts sans danger pour la couche d'ozone et l'environnement. Cependant les quantités de C.F.C. utilisées mondialement sont importantes et les produits de remplacement n'ont pas toujours les mêmes caractéristiques, ce qui pose un problème économique.

Pourtant, devant la pression des associations de protection de l'environnement à travers toute la planète et le cri d'alarme lancé par les scientifiques, plusieurs pays et la C.E.E. ont signé la Convention de Vienne relative à la protection de la couche d'ozone en mars 1985. Les mesures décidées seront-elles suffisantes ?

Josette BENARD  
Secrétaire général de la  
Fédération française des sociétés  
de protection de la nature

Note : cette question sera développée dans l'émission « Micro-climat », le 26 janvier de 18 h à 19 h 30, sur Radio-Libertaire (89.4, Paris).

Quota, quantum, cadeaux pour les paysans ?

En vertu de la stabilité sociale, on a toujours plus ou moins gâté les paysans en leur offrant régulièrement des aides directes au revenu (cadeaux qui entretiennent l'assistanat), ou indirectes (soutien aux prix agricoles). Pour limiter les excédents, on a introduit entre autres les quotas de production qui sont des droits à produire, attribués arbitrairement à chaque producteur.

Ces quotas ont des effets pervers : ils sont « monnayables » et donc permettent des transferts de production entre régions et entre producteurs. Par ailleurs, ils bloquent les possibilités individuelles d'accroissement de la production et détournent les détenteurs de quotas vers d'autres productions. Les quotas laitiers, en France, ont eu pour effets de détourner l'augmentation de production laitière vers des productions végétales, et surtout animales (viande bovine, porcine, lait de chèvre), où les surproductions ont amenés des crises.

Les quotas ne remettent nullement en cause l'agriculture productiviste, mais deviennent une des règles du jeu de l'agriculture libérale, profondément inégalitaire. A l'opposé, les quantums sont fondés sur les principes d'égalité et de solidarité entre producteurs. Les atouts de chacun se valent dans ce système et les droits à produire ne sont pas à mendier, ni à acheter.

J.-C. (Rennes)



## TERRITOIRES OCCUPÉS

# Israël dans l'impasse

Le gouvernement israélien ne semble plus savoir comment mettre un terme à l'agitation qui dure depuis un mois et dont il annonce chaque jour la fin, cela depuis bientôt trois semaines. La présence massive de l'armée a certes diminué le nombre des affrontements, mais n'a pas amené — ce qui était assez prévisible — le retour au calme. Les affrontements se nourrissent précédemment de chaque mort qui relançait ainsi les heurts. Maintenant, la seule présence des militaires est suffisante pour déclencher des incidents sporadiques.

### L'échec de la répression

L'échec de la répression est patent. A ce jour, entre 24 et 29 Palestiniens auraient été tués, selon les diverses estimations. Deux mille personnes arrêtées, mille encore détenues, une dizaine de condamnés à des peines de détention... prouvent que l'Etat israélien se heurte plus à la spontanéité d'une jeunesse désespérée qu'à un mouvement organisé et structuré.

Le fait que les jeunes Palestiniens échappent, selon toute vraisemblance, aux tentatives de prise de contrôle menées à la fois par les extrémistes politiques et par les nationalistes modérés, est un ensei-



gnement d'importance qui révèle bien le malaise général d'un peuple. Les mouvements de grève des commerçants, la campagne de désobéissance civile non violente, les protestations organisées contre l'expulsion des neuf personnes de Cisjordanie et de Gaza tentent de prendre le relai et de politiser sans grande réussite le mouvement des jeunes.

Si l'agitation palestinienne ne met pas en danger militairement l'Etat israélien, elle montre bien mieux que le terrorisme groupusculaire le refus de l'occupation de toute une frange de la population. L'image de marque démocratique d'Israël en souffre d'autant plus et, même si l'on ne doit pas se faire d'illusion sur l'impact et la durée de la condamnation unanime

internationale, quelle soit celle des peuples ou des Etats, le gouvernement sera cependant obligé — même momentanément — d'en tenir compte. La condamnation des Etats-Unis, purement morale et n'engageant à aucune action concrète, et le traitement inhabituel de l'information par les médias américains (d'habitude plus « indulgents ») ont eu un impact dans les milieux israéliens et juifs américains, qui ne semblent pas pour

l'instant comprendre une telle défection.

L'expulsion de neuf Palestiniens de leur propre pays, loin de calmer les esprits, ne peut qu'irriter toute personne de bon sens. Car voilà un Etat qui, prétendument pour assurer sa sécurité (1), envahit des territoires à la limite de ses frontières et, quelques années plus tard, s'estime en droit de bannir de ceux-ci plusieurs de ses habitants.

Une fois de plus, dans cette affaire, c'est le terrorisme étatique qui apparaît ; Israël, en réponse à une attaque d'un groupe militaire contre une cible militaire bombardée un camp palestinien et tue vingt-six personnes (militiens, civils libanais et palestiniens). Terrorisme toujours ce blocus par l'armée de la localité chiite de Yohmor, dans le sud du Liban, menaçant plus de 4 000 habitants. Terrorisme encore les conditions de vie des Palestiniens dans les territoires occupés et ces expulsions. Tant que le terrorisme des uns répond à celui des autres, aucune solution ne pourra être envisagée respectant le droit des deux peuples à l'existence et à l'autodétermination. Pour l'instant, l'attitude israélienne uniquement répressive ne peut que mener à une impasse ou à un isolement international.

Pascal BEDOS

## BRÉSIL

# Le projet « grand Carajas »

APRÈS avoir dénoncé, il y a quelques mois à peine, les conséquences de la transamazonienne B.R. 364 (1), Survival International tente aujourd'hui d'alerter l'opinion à propos du programme « grand Carajas ». Le projet « minéral de fer », extrait du plus grand gisement de la planète, est le moteur de cette gigantesque entreprise transformant les terres sur lesquelles vivaient 13 000 Indiens de l'Amazonie orientale en une vaste zone industrielle. Ainsi,

tout le long du « corridor d'exportation » se succèdent les usines de traitement, les industries agro-alimentaires, du bois...

Les répercussions sont désastreuses. De nombreux territoires indiens sont traversés par les voies ferrées, routes et lignes électriques du barrage de Tucuruí. Sa construction a d'ailleurs inondé les terres des indigènes Parakana, qui furent déplacés onze fois lors des travaux ! L'économie locale, telle les plantations de

noix, a été détruite. Des milliers de personnes s'installent le long des voies de communication, tandis que des chercheurs d'or ont envahi la réserve des Indiens Xikrin près de la mine elle-même. Déjà des centaines d'indigènes sont morts, les autres sont victimes de la déforestation, de la pollution et des épidémies.

### Le problème indien

Le Département du charbon et de l'acier de la C.E.E. a investi à lui seul \$ 600 millions dans le projet « minéral de fer ». Ainsi, plus d'un tiers de la production sera acheté à un prix dérisoire, alors que le Brésil fournit déjà 50% du fer à l'Europe. La Banque mondiale, quant à elle, y a investi \$ 13,6 millions consacrés à la sauvegarde des différentes ethnies.

Dans les faits, entre 2 et 10% seulement de cette somme a été allouée à la F.U.M.A.I., organisme officiel chargé de la protection des autochtones. Excluant au départ 8 500 des 13 000 indigènes concernés, 16 des 27 territoires ne bénéficient aujourd'hui d'aucune protection légale. Laquelle, précisons-le, n'a fait qu'entériner les invasions de terre ! De plus, les projets agricoles ne visent qu'à une seule chose : l'intégration des Indiens afin d'annihiler leur identité culturelle et sociale.

Se contentant des garanties formulées par la Banque mondiale par rapport au problème indien, la C.E.E. est directement responsable de la situation catastrophique dans laquelle se trouve les indigènes du Carajas. A l'heure où ici les médias parlent des bienfaits du « marché unique » de 1992, ce sont les peuples du tiers monde qui font les frais de la nouvelle division internationale du travail.

Jean-Claude  
(Gr. Kropotkine)

(1) Voir le Monde libertaire du 19 novembre 1987.

Sources : Survival International, 16, rue Littré, 75006 Paris.

Georges HOST

## U.R.S.S.

# Un objecteur enrôlé

Suite aux nouvelles sur les pays de l'Est parues dans les derniers *Monde libertaire*, nous reproduisons le communiqué des représentants en Europe du Groupe pour la confiance, un groupe non officiel en U.R.S.S. (1).

Le comité de rédaction

LEV Krichevsky, membre du Groupe pour la confiance de Moscou (tendance pacifiste), après avoir été enrôlé de force dans l'armée pour son refus d'exécuter son service militaire après 51 jours de grève de la faim et deux mois de réanimation à l'hôpital militaire, a totalement disparu depuis septembre 1987.

Né en 1967, Lev Krichevsky avait été enrôlé en décembre 1986 ; cet appel dans l'armée était illégal, attendu que Krichevsky est considéré comme invalide, donc exempté de service militaire puisqu'il est borgne. Deux commissions médicales avaient confirmé son inaptitude.

Après un premier enrôlement le 24 décembre 1986 que Krichevsky avait repoussé pour des raisons morales (il est objecteur de conscience), il avait été interpellé le 28 décembre 1986 par des agents en civil qui le tabassèrent et tentèrent de le convaincre de renoncer à ses convictions pacifistes, en le menaçant de l'interner en prison ou en hôpital psychiatrique. Devant le refus de Krichevsky de prêter serment, il fut placé le lendemain en hôpital militaire. On lui administra des cachets soit-disant « contre le mal de tête » que ce dernier ne tarda pas à identifier comme des neuroleptiques qui lui faisaient perdre ses facultés. On tenta le 7 janvier d'arracher à Krichevsky, fortement sous l'emprise des médicaments, un papier dont il ne comprit pas le sens et que les officiers militaires interprétèrent comme un serment.

Ce n'est que le 1<sup>er</sup> mars que l'épouse de Krichevsky put voir son mari séquestré depuis décembre 1986. Il était couvert d'hématomes et de plaies. Le 7 mai, Krichevsky entama une grève de la faim qui devait durer 51 jours. Il dut à la suite de cette protestation passer deux mois en réanimation à l'hôpital militaire ; et sa femme ne pouvait lui rendre visite qu'une fois par mois environ. Rimma Aronova a vu son mari en septembre pour la dernière fois : il ne tenait pas debout et parlait avec peine, faisant encore l'objet de passages à tabac et de traitements aux neuroleptiques.

Le 9 décembre, on informa la femme de Krichevsky, qui se rendait une nouvelle fois à l'hôpital militaire où se trouve son mari pour obtenir une entrevue, que son mari avait été déclaré apte et venait d'être envoyé dans une division militaire dont on refusa de donner l'adresse ; seule la procureur militaire accepta de donner une fausse adresse.

Krichevsky est introuvable, on ne sait même pas s'il est vivant ; il y a une semaine l'*Etoile rouge*, organe de presse de l'armée soviétique a publié un article sur lui, insistant sur le fait qu'il était un bon soldat, et publiant un prétendu extrait d'une de ses lettres. Ses amis pensent que le style de cette lettre n'a rien de commun avec celui de Krichevsky, mais quelques lignes seulement étaient publiées.

Le Groupe pour la confiance dont est membre Krichevsky, ainsi que son épouse, a demandé officiellement aux autorités de lui faire connaître si Krichevsky est encore vivant, et où il se trouve actuellement. Nous vous prions instamment d'envoyer des télégrammes semblables à M. Gorbatchev (2).

A. Korostelev et A. Nelidova, Paris 23 décembre 1987

(1) Contact : A. Korostelev, 8, allée G. Guyonnet, 93220 Gagny.

(2) A envoyer à : Mikail Gorbatchev, Kremlin, Moscou, U.R.S.S.

## AFGHANISTAN

# Accord de paix ?

LES choses semblent évoluer assez rapidement en Afghanistan, alors que la rencontre Gorbatchev-Reagan en décembre n'avait donné à ce sujet aucun résultat. Après la victoire soviéto-afghane à Khos, ville reprise aux forces de la résistance, les Soviétiques, par l'intermédiaire de M. Chevvardnaze (ministre des Affaires étrangères), viennent de faire un pas sur la voie d'un accord international. Celui-ci, profitant de sa visite à Kaboul, n'a-t-il pas souhaité « que 1988 soit la dernière année de présence des troupes soviétiques dans le pays ».

Répondant à ce geste de bonne volonté, son homologue américain a clairement indiqué que « les Etats-Unis pouvaient interrompre leurs livraisons d'armes aux résistants avant que les Soviétiques n'aient retiré toutes leurs troupes du pays » (le Monde du 9 janvier 1988). Pourtant tout n'est pas aussi simple puisque Washington ne s'engagera que lorsque les Etats-Unis auront la garantie d'une volonté réelle d'évacuation des troupes.

De plus, ces tractations soviéto-américaines s'accompagnent et sont avant tout déterminées par les négociations afghano-pakistanaïses de Genève, et par les progrès d'un accord inter-afghan. Sur le terrain, la position des Soviétiques et du gouvernement de Kaboul, malgré de récents succès, payés au prix fort, est assez fragile. La ville a été reprise aux Moudjahidins, mais pourra-t-elle être conservée et surtout ne risque-t-elle pas, très rapidement, de connaître un isolement ! La situation militaire en Afghanistan est toujours bloquée, car aucun des protagonistes ne peut remporter une victoire décisive. C'est l'isolement du conflit. Mais les Soviétiques payent celui-ci très cher : en hommes, en matériel, en argent. Par ailleurs, le risque de contagion est de plus en plus important en U.R.S.S., en particulier au Tadjikistan où des éléments musulmans se heurtent au pouvoir soviétique.

Cependant, l'U.R.S.S. ne peut se permettre de perdre un élément de son « glacis » et ne quittera le pays qu'en laissant un gouvernement fait à sa solde. Dans ces conditions, un accord de paix véritable et durable demeure aléatoire. Sans doute assisterons nous prochainement à des tentatives qui constitueront des poses dans le conflit, mais celui-ci ne sera pas réellement résolu.



URUGUAY

# Une lutte payante contre la répression

**N**OUS vous avons parlé, dans le *Monde libertaire* n° 683, de la répression en Uruguay, où trois travailleurs avaient été emprisonnés, pour avoir mené des luttes syndicales dans leur quartier et pour avoir participé, avec les associations de défense des droits de l'homme, aux protestations contre l'impunité des militaires qui, lors de la dictature, avaient massacré, torturé et fait disparaître, comme ce fut le cas en Argentine, pire encore, si cela est possible.

Il est incroyable et odieux de voir à quel point la cruauté et la dégradation humaine figent et professionnalisent la souffrance et la haine, s'acharnant à pousser toujours plus loin les limites du sadisme. Le silence des démocraties (bourgeoises, populaires ou autres)

est une acceptation de cet état de fait : quand elles n'aident pas militairement et financièrement les charginards, elles les entretiennent pour vendre encore et toujours plus d'engins de mort. La mort n'est pas encore cotée en Bourse, mais cela ne saurait tarder.

Nous soutiendrons nos compagnons anarchistes, et avec eux les exploités de tous poils et de toutes nationalités. Nous sommes ainsi heureux de vous transmettre, au nom de la Fédération anarchiste uruguayenne, une très bonne nouvelle : les trois travailleurs, dont nous vous avons parlé, ont enfin été libérés !

Dans son communiqué de presse du 21 novembre 1987, le comité de solidarité envers les prisonniers politiques dénonçait devant l'opi-

nion publique une série de faits arbitraires, et notamment l'emprisonnement de trois travailleurs : Juan et Carlos Pilo et Eduardo Barreira. L'Uruguay, doit-disant, revenue à la démocratie, continue à violer les droits humains élémentaires et les libertés publiques. Comme cela fut annoncé dans notre précédent article, des tortures furent utilisées pour faire avouer les trois compagnons. Le comité appela à l'aide les commissions des droits de l'homme nationales et internationales, de manière à ce qu'elles interviennent en faveur des trois emprisonnés.

Les trois hommes étaient eux condamnés à l'isolement pour 180 jours, et leur état de santé qui était des plus inquiétant était simplement ignoré par l'administration pénale : Juan Pilo souffrait d'une gastrite ; Carlos, son frère, de la goutte ; et Eduardo d'une hernie, qui s'aggravait de plus en plus. Les visites étaient arbitrairement réduites, et toute personne venant voir les inculpés était automatiquement fichée. Les membres du comité de solidarité, quant à eux, subissaient des intimidations et des agressions de la part de la police. Vingt-cinq membres du même comité furent d'abord arrêtés, puis 22 autres dans les régions. Pour vous donner une idée de la mobilisation policière : 5 patrouilles et une camionnette furent utilisées pour isoler un quartier du reste de la ville et coordonner la répression. Des policiers ont dit, à plusieurs reprises, avoir « reçu des ordres d'en haut, pour emmener les gens du comité là où on savait les retrouver ! ».

A peine les trois travailleurs détenus, la Fédération anarchiste uruguayenne (F.A.U.) lança une campagne de sensibilisation à tous les niveaux : quartiers, syndicats, milieux étudiants, associations des

droits de l'homme, etc. et soutint le travail du comité de solidarité, qui était en pleine formation. On obtint ainsi rapidement un courant de sympathie important lors de pour-parler avec certains partis politiques : M.L.N. (Tupamaros), Movimiento revolucionario oriental, Partido socialista de los trabajadores, Partido por la victoria del pueblo. A part le M.L.N., tous ces partis adhèrent officiellement à la campagne et participèrent à des activités de soutien. Le M.L.N., cependant, à travers sa régionale, participa au travail du comité de solidarité. Certains députés se mirent aussi, petit à petit, à intervenir, et en particulier Lorenzo, député de l'I.D. (gauche indépendante), qui intervint à différents niveaux et alla même visiter les trois emprisonnés.

La campagne prit rapidement une ampleur au-delà de tout ce que l'on espérait : probablement parce que le thème des prisonniers et de l'arbitraire militaire étaient encore frais dans les mémoires (rappelons qu'il n'y a pas si longtemps, l'Uruguay était une dictature militaire). La campagne contre l'impunité était aussi là, et il était difficile à certaines organisations politiques de rester en marge de cette campagne de solidarité envers les trois travailleurs, surtout avec l'importance qu'elle prenait.

Finalement, la campagne commença à gêner le gouvernement (ainsi que certains partis de gauche). Les préjudices causés à l'image qu'il voulait donner de son action aux autres pays ne faisaient rien pour arranger sa situation. De plus, on reparlait d'assassinats, de disparitions, de tortures militaires impunies, etc. ; les violences subies par des prévenus, lors de leurs interrogatoires par la police, montraient que le système pénitentiaire actuel

n'avait rien à envier au précédent. Le gouvernement n'ait cet état de fait. Cependant, le prix à payer risquait d'être lourd pour celui-ci. Les campagnes de la presse officielle étaient plus réactionnaires les unes que les autres. Le comité tint bon. La juge qui avait condamné les trois travailleurs donna sa démission. Le nouveau juge nommé était tout disposé à accorder la libération. Finalement, le mercredi 9 décembre, Carlos Pilo fut libéré ; Juan Pilo et Eduardo Barreira le furent le vendredi 11 décembre.

L'activité fut permanente. Les villes de Montevideo et de Maldonado furent couvertes d'affiches et de grandes fresques murales. Un manifeste fut rédigé et distribué dans les usines, les centres universitaires, etc. Un dossier de presse complet fut ainsi réalisé et envoyé à une centaine d'organisations, ainsi qu'à diverses ligues des droits de l'homme et à Amnesty International dans 15 pays. Nous savons, par exemple, qu'en Argentine il y eut un fort soutien de la part des organisations syndicales, politiques et sociales. La presse parla beaucoup de la campagne, soit en bien soit en mal. L'hebdomadaire *Brecha* (gauche indépendante, non communiste, un des journaux à plus fort tirage dans le pays) défendit beaucoup la campagne.

Les trois compagnons sont actuellement interviewés par de nombreux journaux et radios. Ils dénoncent le traitement inhumain qu'on fait subir aux prisonniers (aux prisonniers de droit commun aussi) au pénitencier « Libertad » (ironie amère). Une lettre a été tirée, où des prisonniers donnent tous les détails de leurs conditions de détention. Nous vous tiendrons informés du résultat de ces activités dans de prochains numéros du *Monde libertaire*.

Relations internationales

URUGUAY

## Ni peur ni honte de la peur

La vérité et la justice ne se construisent pas en un seul acte, pas même pour toujours. Elles se forgent dans l'effort, dans la lutte et la constance. Cela se passe ainsi avec les choses importantes. Comme l'ont montré les nombreuses signatures obtenues, une très grande partie du peuple uruguayen ne veut pas vivre liée par la peur ou par la honte d'avoir eu peur. Il ne veut pas vivre avec à son chevet la résignation comme amante et le mensonge comme ami. Il devra y avoir référendum et le peuple exprimera son opinion. La collecte des signatures a été une étape, d'autres, plus difficiles, voient le jour.

Les autorités utiliseront toutes les ressources du terrorisme idéologique. Il sera prétendu que les actions actuelles ressembleront la peur et la résignation. Les menaces de retour des dictateurs seront mises de plus en plus en avant, cherchant à nous entraîner dans le faux dilemme qui consiste à dire que la situation actuelle est préférable à la précédente et que, si nous insistons, nous risquons de créer une situation pire que la précédente.

Il faudra se préparer pour parer à toutes ces choses, ainsi qu'aux provocations des pires sortes. Malgré tout cela, il est important de souligner que ce peuple ne veut plus avoir peur, ni honte de l'avoir eue. Avec tous ceux qui luttent.

Fédération anarchiste uruguayenne

ÉCOUTEZ  
RADIO-LIBERTAIRE  
89.4 MHZ  
PARIS

### Bienvenue à Radio-Libera

L'édition du 20 décembre 1987 d'« Humanita Nova » nous apprend que les compagnons du groupe de la F.A.I. de Spezzano Albanese (1) ont lancé une souscription pour réunir les 60 000 francs nécessaires à l'acquisition d'une radio locale déjà existante. Ils ont réuni le quart de la somme, et ont pu entrer en possession de la radio, sous réserve de payer le reste du montant en 1988.

Ils ont commencé à émettre « timidement » car il débute, mais ils se promettent bien de transformer leur nouveau moyen de communication en outil de divulgation des idées anarchistes. On peut leur donner un sérieux coup de main en contribuant à leur souscription. Leur adresse est la suivante : Antenna 3, Radio-Libera, via Lidice, 22, 87019, Spezzano Albanese (C.S.), Italie. Longue vie à Radio-Libera.

D'après « Humanita Nova »  
(1) Province de Cosenza, au sud de l'Italie.

PAYS DE L'EST

## Des grèves venues d'ailleurs

**L**e journal soviétique *Nouvelles de Moscou* a fait état de deux grèves ces derniers mois. Tout d'abord, fin septembre, des chauffeurs d'autobus, dans la ville de Chekhov (à environ 60 km de Moscou), stoppèrent leur travail pour protester contre le nouveau plan des salaires. Tout le trafic des bus fut paralysé par cette action, mais le journal moscovite a réussi à exploiter de ne pas mentionner une seule fois le mot « grève ». Une autre grève du même genre éclata début octobre à Likino.

En Yougoslavie, c'est environ mille travailleurs du domaine de la construction civile, à Skopje, qui frappèrent en juin pour protester contre un retard des salaires de deux mois. Manifestations également à Ilinden, où les travailleurs se dirigèrent vers le bureau du parti pour protester contre leurs conditions de vie (salaire mensuel de 3 000 francs).

Pendant ce temps, les autorités polonaises capturaient le dernier militant connu de Solidarnosc, Kornel Marawiecki, le 10 novembre dernier. Marawiecki est accusé d'utilisation de faux papiers d'identité et d'introduction en Pologne de matériel dans le but « d'activités subversives anti-socialistes », dit les porte-paroles du gouvernement.

Parmi les objectifs des tsars soviétiques et de leurs alliés, Etats-marionnettes, se trouve la réforme économique. Celle-ci est une tentative d'accroître la productivité par un travail aux pièces et à la chaîne, des cadences plus grandes, un « partage des profits »

et ce qu'ils nomment « l'autogestion », c'est-à-dire, en fait, un mode d'organisation où les directions des entreprises profitent d'une plus grande autonomie vis-à-vis du pouvoir central, et où salaires et productivité sont intimement liés. Ces grèves récentes, et sans doute d'autres que l'on sait, montrent que les travailleurs des pays « du socialisme réel » ne resteront pas les bras

croisés. Cela a été le cas de ces travailleurs yougoslaves, à Skopje, en Macédoine (avec une manifestation de plus de 5 000 personnes), et ce sera encore le cas ailleurs. Combien de lézards faudra-t-il pour abattre le monolithe « socialiste » ?

Informations extraites de  
« Industrial Worker »  
(organe des I.W.W.)



« Nous assurons l'avenir de la jeune génération ».

### C.N.T.-Vitoria

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons que les camarades inculpés de la C.N.T. de Michelin-Vitoria ont été relaxés. Les accusations globales de « syndicalisme criminel » qui étaient requises contre eux ont donc été réfutées juridiquement.

Une première victoire contre l'Etat espagnol et sa prétendue libéralisation... De plus amples informations dans un prochain « Monde libertaire ».

T. P.

## Brève israélienne

Vous vous souvenez peut être que la radio et la télévision israéliennes étaient en grève début octobre 1987. Les grévistes demandaient une hausse de salaires de 30%.

Pendant ce temps, les auditeurs attendaient impatissables devant leurs postes ! En ajustant leurs antennes, ils pouvaient en effet capter des stations chypriotes, égyptiennes, jordaniennes et libanaises. La Jordanie a même étendu ses programmes en hébreu, de manière à fidéliser les auditeurs.

Extrait de  
« Industrial Worker »  
(organe des I.W.W.)

re une telle défec-  
neuf Palestiniens  
s, loin de calmer  
t qu'irriter toute  
ens. Car voilà un  
iment pour assu-  
envahit des terri-  
ses frontières et,  
plus tard, s'estime  
r de ceux-ci plu-  
ants.

plus, dans cette  
terrorisme étatique  
él, en réponse à  
groupe militaire  
litaire bombarde  
n et tue vingt-six  
s, civils libanais  
Terrorisme tou-  
l'armée de la  
ohmor, dans le  
ençant plus de  
terrorisme encore  
vie des Palesti-  
toires occupés et  
nt que le terron-  
à celui des  
ution ne pourra  
ectant le droit des  
l'existence et à  
n. Pour l'ins-  
aélienne unique-  
peut que mener à  
à un isolement

Pascal BEDOS

### rôle

derniers Monde  
s en Europe du  
S.S. (1).

de rédaction

nce de Moscou  
e dans l'armée  
ès 51 jours de  
ilitaire, a tota-

bre 1986 ; cet  
vsky est consi-  
isqu'il est bor-  
naptitude.

ue Krichevsky  
conscience), il  
il qui le tabac-  
vision pacifis-  
psychiatrique.  
té le lendemain  
ant « contre le  
me des neuro-  
janvier d'arra-  
nts, un papier  
interpréter

voir son mari  
atomes et de  
ui devait durer  
mois en réani-  
i rendre visite  
ari en septem-  
avec peine, fai-  
ux neurolepti-

se rendait une  
ur obtenir une  
re envoyé dans  
seule la procu-

vivant ; il y a  
e soviétique a  
bon soldat, et  
pensent que le  
chevsky, mais

sky, ainsi que  
aire connaître  
lement. Nous  
semblables à

écembre 1987

ny.  
S.S.



## PRUD'HOMMES

## Approche historique des prud'hommages

Le 28 novembre dernier l'émission « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire recevait Alain Cottereau, sociologue au C.N.R.S. et membre du comité rédactionnel de la revue *Le Mouvement social*. Le dernier numéro de cette revue traitait des prud'hommages au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, et l'émission dont nous vous proposons ici un résumé traitait de l'approche historique de la juridiction prud'homale. Ou comment de la reconnaissance du droit de discuter on est venu à le dénaturer...

Le comité de rédaction

Le mot « prud'hommages » est un vieux mot du Moyen Age repris en 1806 lors de la création du premier conseil à Lyon. Il désignait les notables dans les conseils municipaux. Cela voulait dire simplement magistrat, bien qu'organiquement il s'agissait de gens prudents et honnêtes pour concilier des problèmes. On a d'ailleurs commencé par appeler les prud'hommages des justices de paix et travail.

Sous l'ancien régime il n'y avait pas de conseils de prud'hommages, mais des juridictions comparables. A Lyon, par exemple, il y avait ce qu'on appelait les maîtres gardes. Les maîtres gardes étaient une institution interne aux corporations. Et cette organisation du patronat avait à l'intérieur d'elle-même une instance de conciliation qui s'appelait « police des métiers » (police voulant, à ce moment là, dire « régler les affaires publiques »). Les maîtres gardes conciliaient entre patrons, qui étaient négociants, et ouvriers qui faisaient le travail. On les appelait d'ailleurs maître ouvrier, parce que propriétaires de leurs métiers et possédant chez eux des matières premières précieuses.

## Après la révolution républicaine

La Révolution a été, entre autres, une grande mobilisation pour réorganiser la justice. Il y a d'abord eu un grand rêve, qui était des justices de paix pour tout le monde. On abolissait tout ce qui était justice catégorielle, tribunaux d'exception en souhaitant une même règle pour tous. C'était un des premiers principes de justice, la conciliation pour tout le monde ! Dans les conflits d'héritage, de succession entre père et fils, par exemple, on pensait que des conseils de familles pouvaient favoriser la conciliation rapide. Mais cela n'a pas marché et on est revenu à un régime de tribunaux : un juge tranche, que les gens soient d'accord ou pas.

Par contre, en s'inspirant des tribunaux de commerce, on a essayé des juridictions de conciliation dans le milieu du travail. Il fallait « mettre la paix » dans des secteurs exportateurs pour permettre l'équilibre de la balance des paiements. On a choisi les secteurs où il y avait le plus de conflits pour créer les conseils de prud'hommages. Ce qu'on disait c'est qu'on ne pouvait pas se payer le luxe de procès durant six mois ou un an.

## La loi « Le Chapelier »

La loi « Le Chapelier », dans son esprit, était dirigée contre ce qu'on appelait les coalitions et qu'on appelle maintenant les grèves ; ce qui l'inspirait, c'était la peur du pouvoir ouvrier. Un pouvoir ouvrier qui, à l'époque, devait plutôt être considéré comme un pouvoir artisanal. En particulier, il y avait des situations de grève où les ouvriers eux-mêmes faisaient la loi, ils avaient ce qu'ils appelaient des parlements et des députés. L'assemblée des charpentiers ou celle des ébénistes pronait une loi estimant certaines pratiques patronales injustes, limitant les heures de travail ou définissant un tarif minimum.

Mais les assemblées d'ouvriers court-circuitaient, en quelque sorte, les assemblées de citoyens. Alors de loi « Le Chapelier » fait désormais tout passer par le politique et le parlementaire, par la citoyenneté et non pas par le pouvoir ouvrier. Par là même, la loi « Le Chapelier » désorganise les corporations, il y a désordre entre industriels, fabricants puisqu'on a aboli la réglementation des marchandises c'est le règne des imitations et



contre-façon. Il y a désordre dans les rapports entre les patrons et les ouvriers, dans la mesure où il n'y a plus d'institutions garantissant les contrats. Les ouvriers, eux-mêmes, veulent alors la reconstruction de quelque chose même si, bien entendu, il ne s'agit pas de la même chose que ce que souhaite l'appareil napoléonien.

A l'origine des juridictions prud'homales on trouve donc un double courant d'intérêt : l'intérêt des ouvriers, pour se défendre face à l'arbitraire patronal ; et l'intérêt des entrepreneurs, pour éviter de trop se « manger la laine sur le dos ».

L'ouvrier, quand il s'estimait traité de façon injuste, avait les moyens de le faire savoir. Il pouvait ne pas rendre les matières premières qu'on lui prêtait, travailler juste pour le prix qu'il était payé (on dirait, en langage moderne, qu'il sabotait le travail en fonction du degré d'injustice considéré). Le patronat était désarmé et réclamait une institution pour qu'il y ait des débats entre patrons et ouvriers, permettant de trouver un minimum d'accord sur la façon de travailler.

## Décret du 18 mars 1806

Les prud'hommages sont créés, et c'est une institution qui est contrôlée par le patronat. La preuve en est que le simple ouvrier est exclu de l'éligibilité (ainsi que les femmes). Mais il faut nuancer. Ce sont beaucoup plus les institutions politiques que les patrons qui empêchent la représentation paritaire. Les premiers projets proposés par le patronat demandaient une représentation ouvrière. C'est ce qui explique la présence des ouvriers patentés, des notables ouvriers qu'on peut définir à l'image des notables patronaux et qui servaient de voix ouvrière. C'était un peu une représentation ouvrière censitaire, il fallait payer des impôts d'une certaine hauteur ou avoir patente. Petit à petit on prit des ouvriers propriétaires de quatre métiers à tisser (le cas de Lyon par exemple).

Il faut dire aussi qu'une certaine solidarité ouvrière existait de fait. Le mode de paiement des compagnons qui travaillaient sous les ordres des ouvriers propriétaires des métiers (qu'on appelait chefs d'atelier) procédait d'un vague usage en vigueur sous l'ancien régime, il y avait une proposition fixe du salaire entre compagnons et chefs d'atelier. Si bien que quand les ouvriers, même la petite fraction aristocratique ouvrière qui possédait quatre métiers, obtenaient une hausse de tarif ; celle-ci était automatiquement répercutée par tous ceux qui travaillaient à l'atelier. Une clé pour la compréhension de la révolte des Canuts était que même quand les ouvriers les plus payés (qui se battaient pour les autres, notamment dans le cadre prud'homale), gagnaient quelque chose, ils le gagnaient pour l'ensemble des ouvriers et même des apprentis.

Tout ouvrier peut être électeur et éligible. Sous l'influence des événements de 1848, sous la pression des revendications ouvrières, il y avait un climat de conciliation de classes. Dans un premier temps la démocratisation des

prud'hommages est accepté par tout le monde parce qu'il s'agit effectivement pour la république d'être généreuse, de faire accéder les citoyens à une pleine citoyenneté, à une pleine capacité de gérer eux-mêmes leurs affaires. Dans un second temps, avec la répression de 1850-1853, on remet en cause l'institution elle-même, puis on la laisse en place pour faire régner la paix sociale dans la mesure où l'on cassait les autres éléments du mouvement ouvrier. Les prud'hommages restaient le seul moyen de recours contre les injustices, ce qui explique que les ouvriers y soient extrêmement attachés. Du coup, les organisations ouvrières qui voudraient conduire les ouvriers à un changement social important ou à une révolution y adhèrent tout en regardant l'institution prud'homale avec presque une certaine jalousie, la considérant comme une sorte de piège. Elle pouvait en effet empêcher des formes plus militantes, puisque c'est une institution de conciliation avant tout. Les conciliations marchaient aussi bien quand c'étaient des ouvriers qui la demandaient que quand c'était des patrons. Il y a là une différence essentielle avec les prud'hommages modernes.

Sur les lieux de travail, les ouvriers avaient un réel droit de discussion sur tous les aspects du travail. Il leur était reconnu une grande compétence technique, et si on leur donnait un ordre et qu'ils trouvaient que techniquement il y avait une autre manière de faire, ils le disaient, ils l'imposaient, de toutes façons ils en discutaient. A ce moment là, dans la mesure où il y avait un fort pouvoir ouvrier, très concret, sur la gestion quotidienne des choses, sur la façon de travailler, les patrons ne pouvaient pas imposer l'importance quoi. Ils avaient besoin de recourir aux prud'hommages.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle existait cette espèce de droit qui appartenait à tout le monde et les prud'hommages n'étaient pas chargés de trancher en vertu d'un droit défini par le Parlement. Ils étaient chargés de régler en équité les choses qui habituellement étaient réglées entre patrons et ouvriers mais qui sur lesquelles il y avait de temps en temps des désaccords.

## Peu de jugements des conciliations mais cela évolue

Un bon signe de l'évolution des prud'hommages, c'est simplement la proportion des conciliations par rapport à celle des jugements. Puisque quand il y a conciliation c'est que la vocation première de l'institution marche très bien.

Dans la période 1811-1831, il y a entre 70% et 85% de conciliations. Et quand on regarde les chiffres, il y avait en plus des conciliations réussies en dehors des audiences proprement dites. Par exemple, une lettre d'un grand patron de Mulhouse explique que, en dehors des audiences, où il y avait 180 conciliations enregistrées officiellement ils en avaient fait à peu près 2 000 au domicile des conseillers prud'hommages. A la même époque il n'y avait qu'un ou deux pour cent de jugements.

Un premier changement se fait sous le second empire, vers 1860-1870, parce qu'à ce moment là les rapports entre patrons et ouvriers changent. Ce changement se traduit par un accroissement des jugements, on passe à 8, 10, 15, puis 20%. Et puis, il y a surtout une chose extrêmement importante. En 1811, il n'y a pratiquement d'appel, 0,06%. A la fin du second empire cela monte à 0,4% et si l'on fait une comparaison avec l'époque actuelle en 1985, par exemple, les affaires jugées sont de 57%, la majorité des affaires passent en jugement et non plus en conciliation. Et puis en appel (16 à 17%), cela traduit un changement important, cela veut dire que les prud'hommages perdent leur autonomie juridique. Il n'y a plus que les ouvriers qui s'adressent aux prud'hommages, parce que les patrons deviennent eux-mêmes juges à l'intérieur de l'entreprise. Les patrons se voient reconnaître un droit de sanction, et avec ce droit ils font les règles, ils sont les percepteurs des amendes qu'ils infligent.

En 1987, les prud'hommages c'est 150 000 litiges et c'est 98% de plaintes à l'initiative des salariés. L'évolution des prud'hommages, c'est le recour à la hiérarchie judiciaire qui fait que, très souvent, les décisions qui sont prises au nom de l'équité et en connaissance de cause par les gens de métier sont cassées, désavouées à l'initiative de la hiérarchie judiciaire. Il y a une nouvelle théorie politique consistant à dire que l'ouvrier qui est entré chez le patron où il y a un règlement affiché est censé adhérer à celui-ci par définition, puisqu'il le connaissait. On se met à justifier le pouvoir patronal par une fiction. On a là des changements importants qu'on peut apprécier entre d'un côté la discussion et le droit pour des gens de définir ce qui est juste, et puis tout à coup une institution complètement extérieure qui va définir juridiquement ce qui est juste, même si ça a l'air de heurter le bon sens et l'équité. Les raisons doivent être recherchées du côté « des exigences économiques ». Les ouvriers avaient une idée des exigences de l'économie, mais à partir d'une certaine époque on commence à décider qu'ils sont incompétents et que seuls les patrons dans leurs usines et la hiérarchie sont compétents.

Qui est juge de l'activité sur le lieu de travail ? L'évolution historique, c'est l'évolution de compétence reconnue du jugement. Dans les premiers temps, on reconnaissait au dernier des ouvriers le droit de discuter ce qui était juste dans son travail, dans le procédé de travail, dans les conditions d'engagement. Et ce droit était réciproque vis-à-vis du patron. On avait le droit de discuter, comme on discute en famille ou au café de ce qui était juste ou injuste. Et puis, progressivement, le domaine du jugement autonome s'est rétréci, il y a des domaines qui relèvent de la compétence exclusive soit des patrons soit de la hiérarchie judiciaire. Les gens ont toujours leurs idées, mais ils ont un sentiment d'injustice de plus en plus fort vis-à-vis de ce qu'on leur impose.

Alain COTTAREAU

=====  
 souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.  
 =====



NOTE DE LECTURE

« Sacco et Vanzetti »

**P**OURQUOI des brochures, pourquoi des revues puisque tout est expliqué et disséqué dans les livres ? En effet, on peut toujours se demander pourquoi depuis plus d'un siècle des groupes et des individualités du mouvement anarchiste persistent à publier ce que le dictionnaire Quillet définissait comme « opuscule fait de quelques pages simplement brochées ».

La réponse est simple : il est plus facile pour une première

de militants connus du mouvement anarchiste, la grande épopée du combat pour la révolution sociale. Le numéro 2 est consacré à Sacco et Vanzetti, dont l'innocence a été reconnue par les Etats-Unis cinquante ans après l'exécution de Boston. Là encore on pourrait se « contenter » des livres anciens et récents écrits sur ceux qui furent assassinés au nom de la raison d'Etat. Mais neuf articles sur des sujets différents, chacun avec son propre style, permettent au lecteur

ouvrages que le lecteur aurait pu faire le point sur le soutien argentin à Nicola et Bart...

Outil de propagande, référence pour des recherches, la revue *Itinéraire* a déjà préparé les prochains numéros : Kropotkine, Proudhon, Rocker, Marzocchi, Osugi... Autant d'occasions de retrouver à travers la vie d'un militant l'histoire du mouvement anarchiste. A noter aussi l'annonce d'un supplément à la revue, constitué de textes théoriques, d'écrits. Le premier sera un choix de lettres de Sacco et Vanzetti. En attendant plongez-vous dans ce numéro 2 de la revue *Itinéraire* en laissant de côté les quelques fautes typographiques qui émaillent le texte !

Thierry PORRE

Le numéro 2 d'*Itinéraire*, consacré à Sacco et Vanzetti, vient de paraître. Au sommaire : Mystère au Massachusetts, par Ronald Greagh ; U.S.A., l'émigration anarchiste italienne, par Gino Cerrito ; Chronologie de l'affaire, par Robert d'Attilio ; Sacco et Vanzetti, la justice aux ordres de l'Etat, par Aurèle Kermadec ; France, autopsie d'un soutien, par P. B. (Gr. Sacco-Vanzetti) ; Les « Industrial Workers of the World » face au mythe américain, par T. P. ; Argentine, 6 années d'agitations ouvrières et anarchistes, par Edouardo Colombo ; L'un s'appelait Sacco et l'autre ?, par Bernard (Gr. Sacco-Vanzetti) ; Nicola et Bart, par Yves Peyraud. En vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 30 F. Pour s'abonner, écrire à : « Itinéraire », 1 bis, avenue Emile, 77500 Chelles.



approche de lire une brochure sur Bakounine que de s'attaquer au premier volume des Oeuvres complètes éditées par l'Institut des sciences sociales d'Amsterdam. Tant au point de vue pédagogique que pécunier, la brochure, la revue ont une importance primordiale dans la propagande.

C'est pourquoi nos compagnons de la revue *Itinéraire* ont choisi de retracer, à travers la vie et la pensée

d'avoir une vue d'ensemble, suscitent et relancent son intérêt sur des ouvrages qui traitent plus particulièrement d'un aspect du problème.

L'exemple type pour cette « livraison » d'*Itinéraire* me semble être l'article sur le soutien du mouvement anarchiste argentin à Sacco et Vanzetti. C'est en consultant la collection de *La Protesta*, en lisant les 4 volumes publiés à Buenos Aires de *Los Vengadores de la Patagonia tragica* et d'autres

SPECTACLE

Chabrol entre en scène

**O**N connaissait le conteur cévenol, l'écrivain à succès, l'homme de télé et de radio, voici venu l'homme de scène. En effet, depuis plusieurs mois déjà, et travers le monde, Chabrol raconte ses amis, ses voisins, ses amours, ses bonheurs (qu'il a gigantesques), et ses tristesses (qu'il a serrées et discrètes).

Le spectacle ne ressemble à aucun autre. Même si le conteur, voveur lucide et chaleureux, qui sait donner leur relief aux gens ordinaires, persiste toujours sous la peau du nouvel homme ; sa présentation est si complète, si émouvante et si drôle, qu'il ressemble à Fernand Raynaud. Durant les deux heures du spectacle, Chabrol raconte son enfance dans les Cévennes, sa mère et son père, sa Résistance.

« Quand je suis allé au maquis, je m'attendais à trouver une trentaine de types beaux comme Alain Delon, avec aussi quelques Belmondo. Au lieu de ça il y avait un boiteux, des crasseux, des exilés italiens en loques, des exilés polonais défaites, une vraie cour des miracles. Tu vois, dit-il, c'est en fait avec des gens comme ceux-là que le monde change ». Les résistants le soupçonnant d'être un milicien infiltré, il faillit être exécuté et fut sauvé de justesse par un chef en visite qui connaissait la tradition républicaine de la famille Chabrol, et qui devint son ami.

Un vrai spectacle !

Il raconte ses voyages, l'Afrique, les pêcheurs bretons exilés eux aussi des semaines, des mois, solidaires parce que solitaires. Mais le ton n'est plus le même. C'est un vrai spectacle. Aucun décor, aucun artifice. Juste une chose au milieu de la scène quand vient le moment de la confidence. Et si parfois on surprend quelques spectateurs à pleurer d'émotion, on rit beaucoup. Chabrol bouge, s'agite, exulte,

s'offre, se retient (pudique), déconne, et c'est l'hilarité générale.

Car si Jean-Pierre Chabrol sait regarder ses contemporains pour s'en émouvoir et les aimer, il sait aussi déceler leurs mesquineries, et se fait alors le plus pertinent critique d'une humanité bien décevante. Il se moque aussi de lui, de son ancienne peau : « la campagne, ça n'est pas le paradis que l'on imagine. Les gens s'épient et souvent ne se font pas de cadeaux. Les veillées, faut être honnête ; quand on invitait quelqu'un à la veillée familiale, c'était pour le faire bosser, parce qu'il y avait des boulots chiant à faire. On disait : "Tiens, viens à la veillée ce soir, et amène ton "laguiole", il y aura des châtiments à épulcher" ».

C'est un vrai spectacle, où l'on ne peut s'empêcher de penser à Fer-

nand Raynaud, bien sûr, mais aussi à Guy Bedos. Même si au fond Chabrol reste lui-même, ce type habillé de noir à la barbe légendaire qui sait merveilleusement bien nous faire notre tragédie d'hommes perdus.

Il y a déjà eu plus de soixante représentations de ce spectacle à travers le monde. Et en 1988, les Parisiens ne seront pas oubliés : Jean-Pierre Chabrol se produit au théâtre Grévin (1) pour trois mois à partir du 12 janvier. Il ne faut pas manquer le spectacle du nouveau Chabrol, où l'on découvrira si on ne le savait déjà, un homme d'une extrême générosité, où la tendresse, cet éblouissement de la vie, se mêle parfois à l'espoir d'un monde meilleur.

MIRA-MILOS

(1) Théâtre Grévin, 10, boulevard Montparnasse, 75009 Paris.

« Les Temps Nouveaux »

**L**E musée d'Orsay, le dernier endroit à visiter, a ouvert une exposition temporaire sur le journal libertaire *Les Temps Nouveaux*, jusqu'au 28 février. Un événement assez rare pour être signalé dans nos colonnes : l'anarchie au musée ! Sans aucun jeu de mots, car pour les intellectuels, c'est bien sa place. Mais après tout, entre les tableaux de Maximilien Luce, les dessins de Steinlen, les sculptures de Rodin, pourquoi pas ?

*Les Temps Nouveaux* est en fait le titre d'un des journaux animés par Jean Grave, le successeur de la *Révolution*, du *Révolté*, tous victimes de la censure judiciaire. L'exposition, sous ce nom générique, regroupe ce qui pourrait s'appeler plus justement « Rapports entre art et anarchie, dans la presse libertaire de 1880 à 1914 ». A une époque où les idées anarchistes frémisaient et émoustillaient les artistes, Jean Grave, Emile Pouget du *Père Peinard*, Zo d'Axa de *l'En dehors* avaient su capter l'intérêt et la sympathie d'un certain nombre d'entre eux. Les journaux, les couvertures de brochures, les suppléments littéraires, les tirés-à-part portaient des signatures passées à la postérité, notamment Signac, Pissarro, Cross, qui ravissent aujourd'hui les touristes... C'est l'art consacré !

Deux temps forts de cette exposition, « La rue sur la Commune » de Maximilien Luce et la vitrine où sont exposées les « Publications des Temps Nouveaux », brochures illustrées par ces grands artistes, ah nos pauvres « Volonté anarchiste » à côté...

Un documentaire réalisé par Baisat, avec feu Maitron, évoque l'engagement artistique dans le monde ouvrier, en donnant la parole à André Claudot, illustrateur du *Libertaire* dans les années 1920, passé au communisme malgré Kronstadt — c'était la faute à Trotski. Enfin ce sont les « anarchistes » qu'affectionnait Maitron.

Pour finir, un catalogue, sans lequel l'expo est un peu hermétique au profane, a été édité par le musée. Pour 60 francs, il fournit une présentation du mouvement anarchiste somme toute acceptable, du moins on pouvait s'attendre à pire. Bien sûr il évoque le terrorisme. Ah ! ce malheureux texte de Kropotkine justifiant la propagande par le fait, et... par le poignant ! On se demande encore aujourd'hui à quoi pouvait carburer « krypt » à ce moment-là ? passons... De plus, la vie de Jean Grave et de ses enfants littéraires, des rapports théoriques et financiers entre art et mouvement libertaire sont largement évoqués, la plupart de ces renseignements sont d'ailleurs extraits du livre *Quarante ans de propagande anarchiste* de Jean Grave.

En résumé, une exposition qu'il ne faut pas rater, pour 23 F d'art et d'anarchie c'est pas cher !

JEAN-MARC (Gr. Fresnes-Antony)

Programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Judi 14 janvier

- « 89.4 le matin » (10 h à 12 h) : actualité, faits divers et invités.
- « Mon nom est personne » (12 h à 14 h) : cinéma et théâtre.
- « Paris au ras des pavés » (19 h 30 à 20 h 30) : l'architecture et la vie.
- « Les courants d'arts s'envolent... » (20 h 30 à 22 h 30) : peinture, arts plastiques, photographie...
- « Epsilonia » (22 h 30 à 1 h) : rock et dossiers.

Vendredi 15 janvier

- « Music Hall » (10 h à 12 h) : magazine des spectacles, animé par l'équipe du T.L.P.-Déjazet.
- « H. comme hasard » (12 h 30 à 14 h) : réflexion sur les mutilations sexuelles.
- « Enlivrez-vous » (15 h 30 à 17 h) : littérature.
- « Radio-Espéranto » (18 h à 19 h) : la langue internationale.
- « L'invité du vendredi » (19 h à 21 h) : la Ligue des droits de l'homme et l'Union rationaliste y tiennent leur tribune.
- « A bâton rompus » (21 h à 22 h 30) : invités au gré de l'humeur et de la fantaisie de l'animateur.
- « Honky-Tonk » (22 h 30 à 3 h) : jazz et propos insoumis avec les auditeurs.

Samedi 16 janvier

- « Le père peinard » (10 h 30 à 11 h 30) : un mauvais moment à passer pour l'engeance autoritaire.
- « Chronique syndicale » (11 h 30 à 13 h 30) : pour en finir avec la campagne prud'homale, rendez-vous avec Alain Cottéreau (« Mouvement ouvrier au XIX<sup>e</sup> et conseils de prud'hommes ») ; point orange, on exploite...
- « De bouche à oreilles » (14 h 30 à 16 h 30) : magazine de la chanson avec des invités.
- « L'amarante » (16 h 30 à 17 h 30) : consommation et cadre de vie.
- « Musics in the glen » (17 h 30 à 18 h 30) : musiques et folklore irlandais.
- « Jazz en liberté » (22 h 30 à 24 h) : poussée free.

Dimanche 17 janvier

- « Ua yu guang bô » (8 h à 10 h) : émission culturelle et d'informations en langue chinoise.
- « La matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : propos pieux avec la Libre Pensée.
- « Fondu au noir » (17 h à 18 h 30) : « La première vague » Marcel Lherbier et Studio 43.
- « Rouge profond » (20 h 30 à 22 h 30) : fantastique.

Lundi 18 janvier

- « Chronique du lundi » (12 h à 14 h) : magazine de l'actualité et dossiers chauds.
- « Ça urge au bout de la scène » (20 h 30 à 22 h) : magazine sur la chanson française.
- « Humeur criminelle » (22 h à 24 h) : roman noir et polar.

Mardi 19 janvier

- « Bibliomanie » (12 h à 14 h) : littérature.
- « Micro-climat » (18 h à 19 h 30) : écologie et environnement.
- « Radio-Libertia » (20 h 30 à 22 h 30) : analyse libertaire de l'actualité proposée par des militants de la C.N.T.-A.I.T.
- « Blues en liberté » (22 h 30 à 1 h) : la New-Orléans et le rythm and blues !

Libertaire 89.4 FM

Soirée de soutien

Dimanche 17 janvier à 20 h

avec Gilles Servat

T.L.P.-Déjazet 41, bd du Temple 75003 Paris

Places 100 F 80 F 50 F



